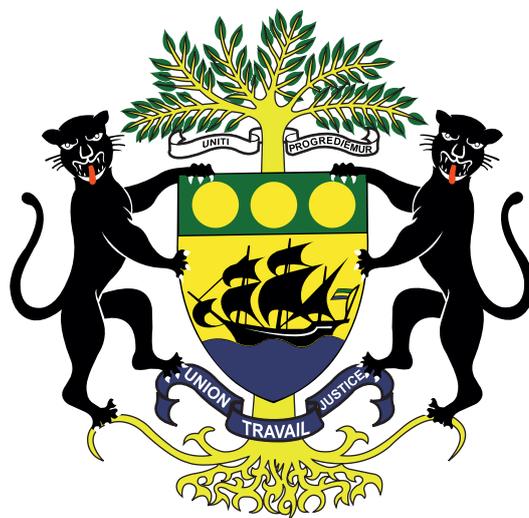


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

---

MISSION INTERMINISTERIELLE : PILOTAGE ET  
COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016



**Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.**

**La présentation du bilan pour la mission reprend :**

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

**Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :**

**Le bilan stratégique du programme détaille :**

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

**Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :**

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

**Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :**

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

**L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

**Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

## TABLE DES MATIERES

---

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>1</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>6</b>
PRESENTATION DE LA MISSION	6
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>8</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	9
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	11
<b>PROGRAMME COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL</b>	<b>12</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>13</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	13
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	15
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>18</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	18
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	20
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>21</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	21
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEUR	21
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>22</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	22
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	22
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	23
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24
<b>PROGRAMME COORDINATION DES POLITIQUES URBAINES</b>	<b>25</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>26</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	26
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	28
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>32</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	32
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	33
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>34</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	34
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	34
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>35</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	35
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	35
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	36
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	36
<b>PROGRAMME SURVEILLANCE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE</b>	<b>37</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>38</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	38
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	40
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>43</b>

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	43
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	44
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>46</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	46
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>47</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	47
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	47
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	48
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	48

---

**PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE** **49**

<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>50</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	50
<b>PRESENTATION DES ACTIONS</b>	<b>50</b>
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	52
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>55</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	55
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	56
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>57</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	57
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	57
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>58</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	58
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	58
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	59
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	59

---

**PROGRAMME RELATIONS AVEC LE PARLEMENT ET LES AUTRES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES** **60**

<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>61</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	61
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	63
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>67</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	67
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	68
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>69</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	69
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	69
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>70</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	70
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	70
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	70
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	70

---

**PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES** **71**

<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>72</b>
---------------------------------------	-----------

PRESENTATION DU PROGRAMME	72
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	74
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>77</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	77
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	78
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>79</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	79
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	79
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>80</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	80
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	80
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	80
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	80

# MISSION 8 : PILOTAGE ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

# BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le responsable en charge de la mission « Pilotage et Coordination de l'action gouvernementale » est le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**.

La mission est également portée par le **Ministre en charge des relations avec les Institutions Constitutionnelles**.

## PRESENTATION DE LA MISSION

---

### PERIMETRE DE LA MISSION

---

La mission "**pilotage et coordination de l'action gouvernementale**" regroupe les crédits du cabinet Civil et militaire du Premier Ministre, du secrétariat général de la Primature, du secrétariat général du Gouvernement et services rattachés et du Ministère des relations avec les institutions constitutionnelles.

Les programmes qui la composent sont au nombre de six (6), à savoir :

- le programme Coordination du travail gouvernemental ;
- le programme Coordination des politiques urbaines ;
- le programme Surveillance et promotion de la bonne gouvernance ;
- le programme Pilotage et soutien à l'action gouvernementale ;
- le programme Relations avec les institutions constitutionnelles ;
- le programme Pilotage et soutien aux relations avec les institutions constitutionnelles.

Le programme "Coordination du travail gouvernemental", composé de quatre (4) actions, est chargé d'assurer la fonction de conseil juridique des ministères, de la coordination interministérielle et des administrations publiques, de la gestion des actes administratifs relatifs aux nominations, des publications officielles, de la mémoire et la conservation des archives nationales, et d'assurer la surveillance et la transparence dans la gestion des ressources et deniers publics.

Le programme "Coordination des politiques urbaines" structuré autour de deux (2) actions majeures, a substantiellement pour but de concevoir et définir la politique nationale de la ville, d'élaborer les stratégies de sensibilisation des acteurs urbains, de suivre et d'évaluer les politiques urbaines, de constituer une base de données sur la ville et de planifier le développement urbain.

Le programme "Surveillance et promotion de la bonne gouvernance" assure la mise en œuvre de la gestion rigoureuse et efficace des services publics, des finances publiques, du patrimoine des collectivités publiques, ainsi que de la modernisation de l'Administration.

Le programme "Pilotage et soutien à l'action gouvernementale" regroupe les fonctions d'appui à la fonction de Premier Ministre, Chef du Gouvernement (cabinet civil, militaire et services rattachés), le secrétariat général de la Primature et les fonctions de soutien mutualisées au profit de la Primature.

Le programme "Relations avec le parlement et les institutions constitutionnelles" qui regroupe essentiellement deux actions a pour objectif principal, d'œuvrer au renforcement des relations entre le Gouvernement (pouvoir exécutif) et les institutions constitutionnelles (pouvoirs législatif et judiciaire) en veillant au respect de l'application des procédures d'élaboration et d'adoption des textes législatifs et réglementaires.

Le programme "Pilotage et soutien aux relations avec les institutions constitutionnelles" regroupe les fonctions d'appui au sein du Ministère en charge des relations avec les institutions constitutionnelles.

### PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

---

Au sens du Décret n°1939/PR/PM du 07 novembre 2002 portant création et organisation des services du Premier Ministre, la Primature se situe à tous les niveaux de l'action gouvernementale : définition des politiques, impulsion, coordination des activités du Gouvernement, prise de décision et suivi de l'exécution des politiques du Gouvernement.

Au décret ci-dessus cité s'ajoutent d'autres textes d'orientation et/ou d'organisation permettant de mettre en exergue le périmètre et les spécificités des différents acteurs intervenant dans le cadre de cette mission. Il s'agit :

- de la Loi n° 021/2014 du 30 janvier 2015 relative à la transparence et à la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
- de la Loi n°20/2005 du 03 janvier 2006 fixant les règles de création, d'organisation et gestion des Services de l'Etat ;
- du Décret n°0487/PR/PM du 11 septembre 2015 fixant la composition des membres du Gouvernement de la République ;
- du Décret n°000047/PR/MR portant attributions et organisation du Ministère de la refondation qui crée le Commissariat général à la refondation ;
- du Décret n°0871/PM/PM portant rattachement du Commissariat général à la refondation au service du Premier Ministre du 02 décembre 2009 ;
- du Décret n°00934 /PR/PM du 30 décembre 2009 qui rattache la Direction générale de la ville à la Primature, comme service du Premier Ministre et qui stipule en son article 2, que la Direction générale de la ville assiste le Premier Ministre dans la mise en œuvre de la politique de développement des villes gabonaises ;
- du Décret n°0219/PR/PM du 04 juillet 2012 portant création et organisation du Contrôle général d'Etat ;
- du Décret 934 PR/PM du 30 décembre 2009 portant rattachement de la Direction générale de la lutte contre la corruption au service du Premier Ministre ;
- du Décret n°937/PR/MESTRITRIC du 06 octobre 2000, réglementant les procédures d'élaboration, d'adoption, de promulgation et de publication des textes législatifs et réglementaires.

## PRINCIPALES REFORMES

Comme principales réformes au sein de la mission "Pilotage et coordination de l'action gouvernementale", l'on relève :

- le renforcement de la planification de l'action du Gouvernement par le biais du programme de travail gouvernemental (PTG) ;
- l'instauration des Conseils intersectoriels ;
- la coordination de la mise en place des Directions centrales des affaires juridiques au sein des Ministères par la Direction de la législation ;
- la mise en place des fonctions supports que sont « Archives et Documentation », « Systèmes d'information » et « Ressources humaines ».

## AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2015 Réalisé	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1 : Assurer la coordination des activités du Gouvernement d'ici à 2025	Taux d'exécution du PTG	%	59	80	0	-80	80
N°2 : Elaborer d'ici à 2017, une politique de la ville intégrée et durable, la traduire sous forme de loi d'orientation, et de la vulgariser auprès des différents acteurs urbains.	Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du document de politique de la Ville	%	50	75	50	-25	100
	Taux d'actualisation des textes	%	50	60	50	-10	100
	Nombre de séminaires de concertation avec les partenaires sur la politique de la Ville.	Nombre	1	1	0	-1	100

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>N°8.346</b>	<b>Coordination du travail gouvernemental</b>	<b>4 709 119 997</b>	<b>9 508 716 207</b>	<b>-4 799 596 210</b>	<b>4 709 119 997</b>	<b>9 508 716 207</b>	<b>-4 799 596 210</b>
N°8.346.1	Animation et suivi du travail gouvernemental	4 523 241 567	9 365 912 514	-4 842 670 947	4 523 241 567	9 365 912 514	-4 842 670 947
N°8.346.2	Documentation et gestion de l'information	134 914 430	97 297 328	37 617 102	134 914 430	97 297 328	37 617 102
N°8.346.3	Lutte contre la Corruption	26 208 000	34 106 500	-7 898 500	26 208 000	34 106 500	-7 898 500
N°8.346.4	Refondation de l'Etat	24 756 000	11 399 865	13 356 135	24 756 000	11 399 865	13 356 135
<b>N°8.353</b>	<b>Coordination des politiques urbaines</b>	<b>82 522 071</b>	<b>67 306 000</b>	<b>15 216 071</b>	<b>82 522 071</b>	<b>67 306 000</b>	<b>15 216 071</b>
N°8.353.1	Suivi et évaluation du développement urbain	25 713 441	31 590 000	-5 876 559	25 713 441	31 590 000	-5 876 559
N°8.353.2	Stratégie de développement de la ville	56 808 630	35 716 000	21 092 630	56 808 630	35 716 000	21 092 630
<b>N°8.358</b>	<b>Surveillance et promotion de la bonne gouvernance</b>	<b>114 902 240</b>	<b>101 335 859</b>	<b>13 566 381</b>	<b>114 902 240</b>	<b>101 335 859</b>	<b>13 566 381</b>
N°8.358.1	Surveillance et promotion de la bonne administration	84 902 240	101 335 859	-16 433 619	84 902 240	101 335 859	-16 433 619
N°8.358.2	Surveillance et promotion de la bonne gouvernance technique économique et financière	30 000 000	0	30 000 000	30 000 000	0	30 000 000
<b>N°8.360</b>	<b>Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale</b>	<b>650 479 776</b>	<b>351 810 890</b>	<b>298 668 886</b>	<b>650 479 776</b>	<b>351 810 890</b>	<b>298 668 886</b>
N°8.360.1	Pilotage stratégique de la Primature	549 768 245	294 909 274	254 858 971	549 768 245	294 909 274	254 858 971
N°8.360.2	Coordination administrative	100 711 532	56 901 616	43 809 916	100 711 532	56 901 616	43 809 916
<b>N°8.367</b>	<b>Relations avec le parlement et les autres institutions constitutionnelles</b>	<b>114 675 305</b>	<b>95 706 345</b>	<b>18 968 960</b>	<b>114 675 305</b>	<b>95 706 345</b>	<b>18 968 960</b>
N°8.367.1	Relations avec le Parlement	68 405 183	71 096 000	-2 690 817	68 405 183	71 096 000	-2 690 817
N°8.367.2	Relations avec les I.C	46 270 122	24 610 345	21 659 777	46 270 122	24 610 345	21 659 777
<b>N°8.374</b>	<b>Pilotage et soutien aux relations avec le parlement et les autres institutions constitutionnelles</b>	<b>468 185 312</b>	<b>134 367 043</b>	<b>333 818 269</b>	<b>468 185 312</b>	<b>134 367 043</b>	<b>333 818 269</b>
N°8.374.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	53 040 222	49 542 500	3 497 722	53 040 222	49 542 500	3 497 722
N°8.374.2	Coordination administrative	415 145 090	84 824 543	330 320 547	415 145 090	84 824 543	330 320 547
<b>Total pour la mission</b>		<b>6 139 884 701</b>	<b>10 259 242 344</b>	<b>-4 119 357 643</b>	<b>6 139 884 701</b>	<b>10 259 242 344</b>	<b>-4 119 357 643</b>

### Explication des principaux écarts :

La mission "Pilotage et coordination de l'action gouvernementale" a reçu, pour l'exercice budgétaire 2016, une allocation budgétaire globale de **6 139 884 701 FCFA**. Cependant, le niveau des crédits exécutés atteint **10 259 242 344 FCFA** ; soit un taux d'exécution globale de **167%**.

L'écart de **4 119 357 643 FCFA**, correspondant à des crédits supplémentaires, trouve sa justification dans les opérations de transferts effectuées au profit notamment des programmes "Coordination du travail gouvernemental" et "Surveillance et promotion de la bonne gouvernance".

**RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE**

Numéro et intitulé du programme et du titre	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>8.346: Coordination du travail gouvernemental</b>	<b>4 709 119 997</b>	<b>9 508 716 207</b>	<b>-4 799 596 210</b>	<b>4 709 119 997</b>	<b>9 508 716 207</b>	<b>-4 799 596 210</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	4 408 254 000	111 420 728	4 296 833 272	4 408 254 000	111 420 728	4 296 833 272
Titre 3. Dépenses de biens et services	300 865 997	250 846 096	50 019 901	300 865 997	250 846 096	50 019 901
Titre 4. Dépenses de transfert	-	790 878 000	-790 878 000	-	790 878 000	-790 878 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	8 355 571 383	-8 355 571 383	-	8 355 571 383	-8 355 571 383
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>8.353: Coordination des politiques urbaines</b>	<b>82 522 071</b>	<b>67 306 000</b>	<b>15 216 071</b>	<b>82 522 071</b>	<b>67 306 000</b>	<b>15 216 071</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	18 792 000	17 590 000	1 202 000	18 792 000	17 590 000	1 202 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	37 074 071	32 716 000	4 358 071	37 074 071	32 716 000	4 358 071
Titre 4. Dépenses de transfert	26 656 000	17 000 000	9 656 000	26 656 000	17 000 000	9 656 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>8.358: Surveillance et promotion de la bonne gouvernance</b>	<b>114 902 240</b>	<b>101 335 859</b>	<b>13 566 381</b>	<b>114 902 240</b>	<b>101 335 859</b>	<b>13 566 381</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	45 948 000	38 570 500	7 377 500	45 948 000	38 570 500	7 377 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	65 000 000	25 716 899	39 283 101	65 000 000	25 716 899	39 283 101
Titre 4. Dépenses de transfert	3 954 240	12 340 074	-8 385 834	3 954 240	12 340 074	-8 385 834
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	24 708 386	-24 708 386	-	24 708 386	-24 708 386
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>8.360: Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale</b>	<b>650 479 776</b>	<b>351 810 890</b>	<b>298 668 886</b>	<b>650 479 776</b>	<b>351 810 890</b>	<b>298 668 886</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	114 449 000	98 070 900	16 378 100	114 449 000	98 070 900	16 378 100
Titre 3. Dépenses de biens et services	500 030 776	237 538 370	262 492 406	500 030 776	237 538 370	262 492 406
Titre 4. Dépenses de transfert	36 000 000	16 201 620	19 798 380	36 000 000	16 201 620	19 798 380
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>8.367: Relations avec le parlement et les autres institutions constitutionnelles</b>	<b>114 675 305</b>	<b>95 706 345</b>	<b>18 968 960</b>	<b>114 675 305</b>	<b>95 706 345</b>	<b>18 968 960</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	14 000 000	13 950 000	50 000	14 000 000	13 950 000	50 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 675 305	81 756 345	18 918 960	100 675 305	81 756 345	18 918 960
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

<b>8.374: Pilotage et soutien aux relations avec le Parlement et les autres Institutions Constitutionnelles</b>	<b>468 185 312</b>	<b>134 367 043</b>	<b>333 818 269</b>	<b>468 185 312</b>	<b>134 367 043</b>	<b>333 818 269</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	387218000	63134500	324083500	387218000	63134500	324083500
Titre 3. Dépenses de biens et services	80967312	71232543	9734769	80967312	71232543	9734769
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour la mission</b>	<b>6 139 884 701</b>	<b>10 259 242 344</b>	<b>-4 119 357 643</b>	<b>6 139 884 701</b>	<b>10 259 242 344</b>	<b>-4 119 357 643</b>
Dont :						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>4 988 661 000</b>	<b>342 736 628</b>	<b>4 645 924 372</b>	<b>4 988 661 000</b>	<b>342 736 628</b>	<b>4 645 924 372</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>1 084 613 461</b>	<b>699 806 253</b>	<b>384 807 208</b>	<b>1 084 613 461</b>	<b>699 806 253</b>	<b>384 807 208</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>66 610 240</b>	<b>836 419 694</b>	<b>-769 809 454</b>	<b>66 610 240</b>	<b>836 419 694</b>	<b>-769 809 454</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	-	<b>8 380 279 769</b>	<b>-8 380 279 769</b>	-	<b>8 380 279 769</b>	<b>-8 380 279 769</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	-	-	-	-	-	-

#### Explication des principaux écarts :

L'exécution par titre des de la mission "Pilotage et coordination de l'action gouvernementale" se présente comme suit :

- **Titre 2** : les crédits ordonnancés (**342 736 628 FCFA**) correspondent aux salaires journaliers des agents de la main d'œuvre non permanente (MONP) dont le taux d'exécution est de **6,9%**. L'écart de **4 645 924 372 FCFA** s'explique par le montant de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du budget.
- **Titre 3** : les crédits de biens et services ont été exécutés à hauteur de **699 806 253 FCFA**, soit **64,5%** de la dotation. L'écart de **384 807 208 FCFA** se justifie notamment par la réserve obligatoire non levée et les mesures supplémentaires de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement pour tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.
- **Titre 4** : les crédits ont été exécutés à hauteur de **836 416 694 FCFA**, soit un taux d'exécution de **1256%**. L'écart de **769 809 454 FCFA** correspond aux crédits reçus en supplément.
- **Titre 5** : les dépenses d'investissement n'ont pas été budgétisées dans la loi de finances 2016. Toutefois, le programme "Coordination du travail gouvernemental" a exécuté un niveau de crédits de **8 380 279 769 FCFA** issus, en cours d'année, une dotation exceptionnelle.

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2	- 4 645 924 372		
Titre 3			
Titre 4	900 000 000		
Titre 5	8 355 571 383		
Titre 6			
<b>Total des mouvements d'AE</b>	<b>4 609 647 011</b>		

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2	- 4 645 924 372			
Titre 3				
Titre 4	900 000 000			
Titre 5	8 355 571 383			
Titre 6				
<b>Total des mouvements de CP</b>	<b>4 609 647 011</b>			

**Explication du total des mouvements d'AE et de CP :**

Le montant net des transferts enregistrés dans la mission "Pilotage et coordination de l'action gouvernementale" s'établit à **4 609 647 011 FCFA**. Ce montant s'explique par les mouvements suivants :

- **Titre 2 : 4 695 647 172 FCFA** transférés aux programmes « Gestion des dépenses et contrôle des ressources » et « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » contre **49 722 800 FCFA** reçus de ce dernier programme.
- **Titre 4 : 900 000 000 FCFA** reçus du programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles ».
- **Titre 5 : 8 355 571 383 FCFA** reçus du programme. « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles ».

# PROGRAMME COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

---

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Le programme « Coordination du travail gouvernemental », piloté par le Secrétaire Général du Gouvernement, est chargé du conseil juridique des ministères, de la coordination interministérielle et des administrations publiques, de la gestion des actes administratifs relatifs aux nominations, des publications officielles, de la mémoire et la conservation des archives nationales, et d'assurer une gestion rigoureuse et efficace des deniers publics et du service public.

A ce titre, il recouvre tous les moyens du Secrétariat général du Gouvernement, de la Direction générale des archives nationales, de la bibliothèque nationale et de la documentation gabonaise, du Commissariat général à la refondation, et de la Direction générale de la lutte contre la corruption.

### PRESENTATION DES ACTIONS

---

#### **ACTION N° 1 : Animation et suivi du travail Gouvernemental**

Cette action consiste à assurer le bon fonctionnement et la régularité de l'action gouvernementale. Elle est portée par le Cabinet du Secrétaire général du Gouvernement, la Direction de la Législation (DL), la Direction des conseils interministériels (DCI), la Direction centrale des Systèmes d'Information (DCSI) et la Direction centrale des ressources humaines.

#### **ACTION N° 2 : Documentation et Gestion de l'information**

Cette action consiste en la constitution et la conservation des stocks documentaires scientifiques, techniques, administratifs et historiques d'une part, et en la publication des textes législatifs et réglementaires ainsi que des annonces légales par le biais du Journal Officiel d'autre part.

Elle est portée par la Direction des publications officielles (DPO) et la Direction générale des archives, de la bibliothèque nationale et de la documentation gabonaise (DGABD).

#### **ACTION N° 3 : Lutte contre la corruption**

Cette action est portée par la Direction générale de la lutte contre la corruption (DGLC). Elle a pour mission, d'une part, de mener des opérations d'investigation dans les administrations susceptibles d'être exposées aux faits de corruption, au regard de leurs missions spécifiques de collecte de droits et taxes, d'épargne des ménages et des entreprises privées, de négociation de contrats (...) et, d'autre part, de mener des actions de sensibilisation en matière de lutte contre la corruption auprès de l'administration dans son ensemble.

#### **ACTION N° 4 : Refondation de l'Etat**

Cette action est portée par le Commissariat général à la refondation. L'activité de la refondation consiste à prendre des initiatives et faire au Gouvernement des propositions d'amélioration dans les domaines variés du fonctionnement et des prestations de l'Administration.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

Le renforcement de la coordination administrative et la mise en cohérence des missions des services publics, obéissent à la volonté des plus hautes autorités de l'Etat d'apporter des réponses appropriées aux préoccupations formulées par les populations.

De même, la prescription faite à l'Administration de mettre en œuvre le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) traduit cette même volonté de donner corps aux aspirations des gabonais.

Les préoccupations des populations intéressent essentiellement :

- l'absence de lisibilité et visibilité de l'action du gouvernement ;
- l'absence de lisibilité des actions des organismes en charge du contrôle de l'utilisation des ressources publiques de l'Etat ;

Face à ces défis, le Gouvernement a entrepris dans le cadre du programme « coordination du travail gouvernemental », de mettre en œuvre un certain nombre de mesures, en vue d'une meilleure coordination de ses actions.

## ENJEUX

---

- Enjeu 1 : développer la cohérence des politiques publiques au niveau interministériel ;
- Enjeu 2 : renforcer la cohérence des politiques publiques au niveau interministériel ;
- Enjeu 3 : rendre plus audible et visible l'action du Gouvernement auprès des citoyens ;
- Enjeu 4 : participer à l'amélioration de l'efficacité du service public.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

OBJECTIF N°1 : Assurer la coordination des activités du Gouvernement d'ici à 2025

OBJECTIF N°2 : Augmenter le nombre de parutions du Journal Officiel d'ici à 2017

OBJECTIF N°3 : Mettre en place les Directions centrales des archives et de la documentation (DCAD) dans tous les départements ministériels d'ici à 2017.

OBJECTIF N°4 : Mettre en place les Directions centrales des affaires juridiques (DCAJ) dans tous les départements ministériels d'ici à 2017.

OBJECTIF N°5 : Elaborer et diffuser le Code éthique de l'agent public d'ici à 2017

OBJECTIF N° 6 : D'ici à 2017, parvenir à élaborer et partager une charte nationale de la relation administration-usager.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer la coordination des activités du Gouvernement**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Etre parvenu à atteindre un taux d'exécution du PTG de 80%.

**Résultat annuel atteint**

- 0% réalisé.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'exécution du PTG	%		59	80	0	-80	N/A	N/A

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

En 2016, le taux d'exécution du PTG (Programme de Travail du Gouvernement) attendu était de 80%. Mais l'activité relative au PTG n'a pas pu avoir lieu en 2016. Elle a été reprogrammée pour l'année 2017 dans le cadre des activités permanentes.

Cet objectif a été supprimé dans le PAP 2017.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Augmenter le nombre de parutions du Journal Officiel**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Avoir atteint 150 parutions du Journal Officiel.

**Résultat annuel atteint**

- 55 parutions enregistrées.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de parutions du Journal Officiel	Nombre	66	61	150	55	- 95	70	80

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Le programme a publié 55 numéros du journal officiel contrairement aux engagements du PAP 2016. L'écart s'explique essentiellement par des difficultés d'ordre technique (absence de matériels informatiques performants) qui obligent les techniciens à procéder à un montage manuel du Journal officiel. Cette situation n'a pas permis d'atteindre le résultat escompté, d'où la révision de la cible dans le PAP 2017.

Cependant un montant de **200 000 000 FCFA** a été consacré à la numérisation et à la conception d'une application en ligne des publications officielles (**100 000 000 FCA**) et la mise en place d'un fichier électronique des textes législatifs règlementaires (**100 000 000 FCA**).

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Mettre en place les Directions centrales des archives et de la documentation (DCAD) dans tous les départements ministériels**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Avoir mis en place 17 DCAD

**Résultat annuel atteint**

- Aucune DCAD mise en place

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de DCAD mises en place	Nombre	0	0	17	0	-17	17	26

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

En 2016, la démarche de mise en place des Directions centrales des archives et de la documentation (DCAD) dans chaque département ministériel n'a pas connu d'avancement, même si des propositions de nomination des responsables ont été transmises au Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Cet objectif a été reconduit dans le PAP 2017.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Mettre en place les Directions centrales des affaires juridiques (DCAJ) dans tous les départements ministériels**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Avoir mis en place 15 DCAJ

**Résultats annuels atteints**

- Aucune DCAJ mise en place

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de DCAJ mises en place	Nombre	2	0	15	0	-15	17	26

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

En 2016, aucune DCAJ n'a été mise en place. Ce résultat est tributaire de la nomination des Directeurs centraux des affaires juridiques. Cet objectif a donc été reconduit dans le PAP 2017.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Elaborer et diffuser le code éthique de l'agent public

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir finalisé le code éthique ;
- Résultat annuel N°2 : avoir sensibilisé 16 départements ministériels au code éthique.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : réalisé à 50% ;
- Résultat annuel N°2 : non réalisé.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du code éthique	%	0	50	100	50	-50	100	100
Nombre de départements ministériels sensibilisés sur le code	Nombre			8	-	-8	16	26

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel N°1** : le Code éthique est élaboré et transmis au Cabinet du Secrétaire général du Gouvernement pour validation. Le résultat est donc atteint à 50%. Les 50% restant correspondent aux étapes de validation et d'adoption.
- **Résultat annuel N°2** : Ce résultat annuel ne sera possible qu'après la réalisation du résultat n°1.

Cet objectif n'a pas été reconduit dans le PAP 2017.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Parvenir à élaborer et partager une charte nationale de la relation administration-usager

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- Une charte élaborée

#### Résultat annuel atteint

- La charte n'a pas été élaborée.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la charte nationale	%	0		100	10	- 90	100	100
Nombre d'administrations sensibilisées sur la charte nationale	Nombre			5	0	- 5	5	26

#### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

La démarche visant à élaborer une charte nationale de la relation administration-usager est réalisée à 10% par la mise en place d'une commission technique qui sera chargée de piloter les travaux du plan d'actions arrêté par le chef de file d'objectif. Le non règlement des dossiers ordonnancés (**2 880 000 FCFA**) est la principale explication de ce résultat.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>N°1 Animation et suivi du travail gouvernemental</b>	<b>4 523 241 567</b>	<b>9 365 912 514</b>	<b>-4 842 670 947</b>	<b>4 523 241 567</b>	<b>9 365 912 514</b>	<b>-4 842 670 947</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	4 336 998 000	43 695 000	4 293 303 000	4 336 998 000	43 695 000	4 293 303 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	186 243 567	175 768 131	10 475 436	186 243 567	175 768 131	10 475 436
Titre 4. Dépenses de transfert	-	790 878 000	- 790 878 000	-	790 878 000	- 790 878 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	8 355 571 383	-8 355 571 383	-	8 355 571 383	-8 355 571 383
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>N°2 Documentation et gestion de l'information</b>	<b>134 914 430</b>	<b>97 297 328</b>	<b>37 617 102</b>	<b>134 914 430</b>	<b>97 297 328</b>	<b>37 617 102</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	47 292 000	42 608 728	4 683 272	47 292 000	42 608 728	4 683 272
Titre 3. Dépenses de biens et services	87 622 430	54 688 600	32 933 830	87 622 430	54 688 600	32 933 830
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>N°3 Surveillance gouvernementale de la gestion publique</b>	<b>26 208 000</b>	<b>34 106 500</b>	<b>- 7 898 500</b>	<b>26 208 000</b>	<b>34 106 500</b>	<b>- 7 898 500</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	11 208 000	25 117 000	- 13 909 000	11 208 000	25 117 000	- 13 909 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	15 000 000	8 989 500	6 010 500	15 000 000	8 989 500	6 010 500
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>N°4 Refondation de l'Etat</b>	<b>24 756 000</b>	<b>11 399 865</b>	<b>13 356 135</b>	<b>24 756 000</b>	<b>11 399 865</b>	<b>13 356 135</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	12 756 000	-	12 756 000	12 756 000	-	12 756 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	12 000 000	11 399 865	600 135	12 000 000	11 399 865	600 135
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme</b>	<b>4 709 119 997</b>	<b>9 508 716 207</b>	<b>-4 799 596 210</b>	<b>4 709 119 997</b>	<b>9 508 716 207</b>	<b>-4 799 596 210</b>
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>4 408 254 000</b>	<b>111 420 728</b>	<b>4 296 833 272</b>	<b>4 408 254 000</b>	<b>111 420 728</b>	<b>4 296 833 272</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>300 865 997</b>	<b>250 846 096</b>	<b>50 019 901</b>	<b>300 865 997</b>	<b>250 846 096</b>	<b>50 019 901</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	-	<b>790 878 000</b>	<b>- 790 878 000</b>	-	<b>790 878 000</b>	<b>- 790 878 000</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	-	<b>8 355 571 383</b>	<b>-8 355 571 383</b>	-	<b>8 355 571 383</b>	<b>-8 355 571 383</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Le taux d'exécution global du programme « Coordination du travail gouvernemental » est de **201,9%**. En effet, contrairement au montant de **4 709 119 997 FCFA** inscrit dans la loi de finances 2016, **9 508 516 207 FCFA** ont été exécutés.

L'exécution par titre se présente ainsi qu'il suit :

- **Titre 2** : les crédits ont été consommés à hauteur de **2,5%**. L'écart de **4 296 833 272 FCFA** s'explique par le montant de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du budget.
- **Titre 3** : les crédits de biens et services ont été consommés à **83,4%** de la dotation inscrite. L'écart de **50 019 901 FCFA** se justifie notamment par la réserve obligatoire non levée (**15 043 300 FCFA**) et par les mesures supplémentaires de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement du fait de la contraction des ressources de l'Etat.
- **Titre 4** : le montant consommé de **790 878 000 FCFA** correspond au transfert de crédits reçu par le programme.
- **Titre 5** : le montant consommé de **8 355 571 383 FCFA** correspond au transfert de crédits reçu par le programme.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité au sein du programme « Coordination du travail gouvernemental ».

#### Virements

Le programme « Coordination du travail gouvernemental » n'a ni effectué, ni reçu des virements de crédits.

#### Transferts

##### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
8.346 Coordination du Travail Gouvernemental	14.521 Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	- 4 325 288 272	- 4 325 288 272
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	8.346 Programme coordination du travail gouvernemental	Titre 2	28 455 000	28 455 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	8.346 Programme coordination du travail gouvernemental	Titre 4	900 000 000	900 000 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	8.346 Programme coordination du travail gouvernemental	Titre 5	8 355 571 383	8 355 571 383
<b>Total des Transferts</b>			<b>4 958 738 111</b>	<b>4 958 738 111</b>
dont Titre 2			-4 296 833 272	-4 296 833 272
dont Titre 3			-	-
dont Titre 4			<b>900 000 000</b>	<b>900 000 000</b>
dont Titre 5			<b>8 355 571 383</b>	<b>8 355 571 383</b>

##### Explication des impacts de chaque transfert :

Les opérations de transferts effectués dans le cadre du programme "Coordination du travail gouvernemental" correspondent à un montant net de **4 958 738 111 FCFA**. Ce montant s'explique par :

- **Titre 2 : 4 325 288 272 FCFA** transférés aux programmes « Gestion des dépenses et contrôle des ressources » et « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » contre **28 455 000 FCFA** reçus de ce dernier programme
- **Titre 4 : 900 000 000 FCFA** reçus du programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles ». Ces crédits exécutés à hauteur de **790 878 000 FCFA**, ont permis de financer les activités relatives aux réunions interministérielles, à la réalisation et à l'impression des documents liés à l'élection présidentielle d'août 2016, à la numérisation et à la conception d'une application des publications officielles et à la mise en place d'un fichier électronique des textes législatifs et réglementaires. Ces crédits ont également servi au règlement d'une partie de la facture de la société Nour TV pour la réalisation de l'émission faire-savoir au titre de l'année 2015,.
- **Titre 5 : 8 355 571 383 FCFA** reçus du programme. « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » pour financer les travaux d'aménagement du Ministère de l'Enseignement supérieur, régler le reliquat dû à la société NOUR TV pour la réalisation de l'émission "faire-savoir" au titre de l'année 2015 et prendre en charge des fonds de souveraineté.

#### Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Coordination du travail gouvernemental" ont été proposés en annulation.

#### Reports

Il n'y a pas eu de reports de crédits de paiement du programme "Coordination du travail gouvernemental".

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>		88	88	4	21	17	105
<b>Agents de catégorie A</b>		59	59	5	0	-5	54
Permanents		50	50	5	0	-5	45
Non permanents		9	9	0	0	0	9
<b>Agents de catégorie B</b>		56	56	0	0	0	56
Permanents		46	46	0	0	0	46
Non permanents		10	10	0	0	0	10
<b>Agents de catégorie C</b>		16	16	0	0	0	16
Permanents		7	7	0	0	0	7
Non permanents		9	9	0	0	0	9
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>		131	131	5	0	-5	126
<b>Main d'œuvre non permanente</b>		48	48	0	9	9	57
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>		267	267	9	30	21	288

### Explication des évolutions :

En 2016, l'effectif du programme "Coordination du travail gouvernemental" a connu une légère évolution, soit 4 départs (payés en solde forfaitaire) et 30 entrées (21 hors catégorie et 9 MONP), passant ainsi de 267 à 288 agents. Ces entrées ont permis de palier au problème de déficit en personnel, notamment à la Direction de la législation et au cabinet du SGG, au regard de la charge de travail dévolue au Secrétariat général du Gouvernement.

Il convient de signaler que sur les 30 entrées, il y a :

- 5 agents de catégorie A qui sont passés en hors catégorie (2 agents de la Direction des publications officielles, 1 agent de la Direction de la législation, 1 agent du cabinet du SGG et 1 agent de la DCAF) ;
- 16 nouveaux agents nommés ;
- 9 agents de MONP de la Direction des publications officielles payés jadis sur fonds propres.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEUR

Le programme "Coordination du travail gouvernemental" n'a pas d'opérateur.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	4 408 254 000	4 408 254 000	111 420 728	111 420 728	4 296 833 272	4 296 833 272
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>4 408 254 000</b>	<b>4 408 254 000</b>	<b>111 420 728</b>	<b>111 420 728</b>	<b>4 296 833 272</b>	<b>4 296 833 272</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les données d'exécution de la masse salariale des emplois de l'administration indiquées ci-dessus ne concernent que la main d'œuvre non permanente (MONP).

L'écart de **4 296 833 272 FCFA** correspond au montant de la solde permanente et a été transféré à la mission « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles ».

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>ACTION 1 Animation et suivi du travail gouvernementale</b>	<b>186 243 567</b>	<b>186 243 567</b>	<b>175 768 131</b>	<b>175 768 131</b>	<b>10 475 436</b>	<b>10 475 436</b>
Activité 1 : Mission de coordination de l'activité gouvernementale	61 825 890	61 825 890	58 881 800	58 881 800	2 944 090	2 944 090
Activité 2 : Réunions interministérielles	30 335 896	30 335 896	34 349 540	34 349 540	-4 013 644	-4 013 644
Activité 3 : Fonctionnement régulier des services	94 081 781	94 081 781	82 536 791	82 536 791	11 544 990	11 544 990
<b>ACTION 2 Documentation et gestion de l'information</b>	<b>87 622 430</b>	<b>87 622 430</b>	<b>54 688 600</b>	<b>54 688 600</b>	<b>32 933 830</b>	<b>32 933 830</b>
Activités 1 : Publication du Journal Officiel	41 828 961	41 828 961	39 699 600	39 699 600	2 129 361	2 129 361
Activités 2 : Fonctionnement des services	15 738 480	15 738 480	14 989 000	14 989 000	749 480	749 480
Activité 3 : Administration et gestion des archives nationales	25 673 867	25 673 867	-	-	25 673 867	25 673 867
<b>ACTION 3 Lutte contre la corruption</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>8 989 500</b>	<b>8 989 500</b>	<b>6 010 500</b>	<b>6 010 500</b>
Activités 1 : fonctionnement des services	15 000 000	15 000 000	8 989 500	8 989 500	6 010 500	6 010 500
<b>ACTION 4 Refondation de l'Etat</b>	<b>12 000 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>11 399 865</b>	<b>11 399 865</b>	<b>600 135</b>	<b>600 135</b>
Activité 1 : Fonctionnement des services	12 000 000	12 000 000	11 399 865	11 399 865	600 135	600 135
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>300 865 997</b>	<b>300 865 997</b>	<b>250 846 096</b>	<b>250 846 096</b>	<b>50 019 901</b>	<b>50 019 901</b>

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :**

De façon globale, les crédits de biens et services prévus dans la loi de finances (LF) 2016 ont été consommés à **83%**, soit une consommation de **250 846 096 FCFA** sur **300 865 997 FCFA** votés par le Parlement. Ces crédits ont permis de financer les activités permanentes dans les actions.

**Action 1- Animation et suivi du travail gouvernemental : 175 768 131 FCFA** ont été consommés. Les dépenses y relatives ont permis de réaliser les activités suivantes :

- missions de coordination de l'activité gouvernementale pour **58 881 800 FCFA** ;
- fonctionnement courant du Cabinet du SGG, de la Direction de la législation et de la Direction des conseils interministériels : **82 536 791 FCFA** ;
- réunions interministérielles (pause-café) : **34 349 540 FCFA**.

**Action 2- Documentation et gestion de l'information : 54 688 600 FCFA** ont été consommés. Les dépenses y relatives ont permis de financer :

- le fonctionnement régulier des services : **14 989 000 FCFA** ;
- les activités relatives à la publication du Journal Officiel : **39 699 600 FCFA**.

**Action 3- Lutte contre la corruption : 8 989 500 FCFA** ont été ordonnancés afin d'assurer le fonctionnement régulier des services de la Direction générale de la lutte contre la corruption.

**Action 4- Refondation de l'Etat : 11 399 865 FCFA** ont été consommés afin d'assurer le fonctionnement régulier des services du Commissariat à la refondation.

Il convient de noter qu'aucun dossier ordonnancé en ce qui concerne l'action « Refondation de l'Etat » n'a été réglé à ce jour.

### **TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS**

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>ACTION 1 Animation et suivi du travail gouvernementale</b>			<b>790 878 000</b>	<b>790 878 000</b>	<b>- 790 878 000</b>	<b>- 790 878 000</b>
Réalisation et impression du recueil des textes législatifs et réglementaires			280 000 000	280 000 000	- 280 000 000	- 280 000 000
Réunions interministérielles			141 000 000	141 000 000	- 141 000 000	- 141 000 000
Entretien et nettoyage du Bâtiment du SGG			19 878 000	19 878 000	- 19 878 000	- 19 878 000
Production support audio et location matériel de tournage Primature (NOUR TV)			150 000 000	150 000 000	- 150 000 000	- 150 000 000
Numérisation et la conception d'une application en ligne des publications officielles			100 000 000	100 000 000	- 100 000 000	- 100 000 000
Mise en place d'un fichier électronique des textes législatifs réglementaires			100 000 000	100 000 000	- 100 000 000	- 100 000 000
<b>Total des crédits de titre 4</b>			<b>790 878 000</b>	<b>790 878 000</b>	<b>- 790 878 000</b>	<b>- 790 878 000</b>

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :**

Le programme n'a pas reçu de crédits de transfert dans la loi de finances 2016. Cependant, en cours d'exercice budgétaire, il a bénéficié d'une dotation exceptionnelle d'un montant de **900 000 000 FCFA** dans le cadre des activités du SGG (action 1-Animation et suivi du travail gouvernemental). Ces crédits ont été consommés à hauteur de **790 878 000 FCFA** repartis ainsi qu'il suit :

- inventaire et impression des recueils des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'élection présidentielle de 2016 : **280 000 000 FCFA** ;

- organisation des réunions de coordination de l'action gouvernementale (Cocktails) : **141 000 000 FCFA** ;
- entretien et nettoyage du bâtiment du Secrétariat Général du Gouvernement : **19 878 000 FCFA** ;
- production du support audio et location du matériel de tournage (arrières NOUR TV) : **150 000 000 FCFA**. Réalisées en 2015, les émissions financées ci-dessus ont permis à chaque Ministre de communiquer sur l'activité de son département ministériel, aux fins d'une meilleure lisibilité de l'action du Gouvernement ;
- numérisation et conception d'une application en ligne des publications officielles : **100 000 000 FCA** Il s'agit de la création du site web du Journal Officiel en vue de la mise en ligne du journal officiel, et de la maintenance de l'équipement informatique ;
- mise en place d'un fichier électronique des textes législatifs règlementaires : **100 000 000 FCA**.

Les deux dernières activités rentrent dans le cadre de l'atteinte de l'objectif n°2 « Augmenter le nombre de parutions du journal officiel ».

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>ACTION 1 Animation et suivi du travail gouvernementale</b>			<b>8 355 571 383</b>	<b>8 355 571 383</b>	<b>- 8 355 571 383</b>	<b>- 8 355 571 383</b>
Dépenses de souveraineté			8 000 000 000	8 000 000 000	- 8 000 000 000	- 8 000 000 000
Travaux de réhabilitation et d'aménagement du cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur			105 571 383	105 571 383	- 105 571 383	- 105 571 383
Prestation et location de matériel audiovisuel			250 000 000	250 000 000	- 250 000 000	- 250 000 000
<b>Total des crédits de titre 5</b>			<b>8 355 571 383</b>	<b>8 355 571 383</b>	<b>- 8 355 571 383</b>	<b>- 8 355 571 383</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Le programme « Coordination du travail gouvernemental » n'a pas reçu de crédits d'investissement dans la loi de finances 2016. Cependant, en cours d'année, il a bénéficié d'une dotation exceptionnelle d'un montant de **8 355 571 383 FCFA** au niveau de l'action 1 (Animation et suivi du travail gouvernemental) pour le financement :

- de la prestation et de la location de matériel audiovisuel : **250 000 000 FCFA**. Ce montant a servi au règlement du reliquat du coût de la location du matériel de communication pour la préparation et la réalisation des émissions « faire savoir » au titre de l'année 2015 ;
- de la réhabilitation et de l'aménagement du Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur : **105 571 383 FCFA** ;
- des fonds de souveraineté : **8 000 000 000 FCFA**.

# PROGRAMME COORDINATION DES POLITIQUES URBAINES

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Le programme « Coordination des politiques urbaines » est mis en œuvre par la Direction générale de la ville et piloté par le Directeur général, responsable de programme (RPROG). Il a pour périmètre d'intervention la ville dans sa globalité et est chargé de :

- la constitution d'une base de données sur les villes ;
- la définition du Programme National des Indicateurs Urbains (PNIU) ;
- le diagnostic des villes gabonaises ;
- la prospective urbaine ;
- la programmation du développement urbain ;
- les réformes institutionnelles en matière de Ville ;
- la réglementation urbaine ;
- le suivi des projets urbains financés par l'Etat ou avec sa Garantie ;
- la conception et la définition de la Politique Nationale de la Ville ;
- la coordination des interventions des acteurs urbains ;
- l'élaboration des stratégies de sensibilisation des acteurs urbains ;
- la coordination des opérations de restructuration, de réhabilitation et de rénovation urbaine ;
- le suivi et l'évaluation des politiques urbaines.

### PRESENTATION DES ACTIONS

---

#### **ACTION N° 1 : Suivi et évaluation du développement urbain**

Elle concerne la Direction générale de l'observatoire urbain qui a pour missions principales :

- la constitution d'une base de données sur les villes ;
- la mise en œuvre du projet national des indicateurs urbains avec le PNUD ;
- le diagnostic des villes gabonaises.

#### **ACTION N° 2 : Stratégie de développement de la ville**

Elle concerne la Direction générale de la ville qui a pour principales missions :

- la coordination des projets qui impactent la ville,
- la réalisation des études prospectives urbaines,
- l'élaboration de la politique de la ville,
- la sensibilisation et la participation des acteurs urbains,
- la réglementation urbaine,
- les contrats de ville,
- la promotion du cadre de vie urbain,
- le financement du secteur urbain.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- le phénomène d'urbanisation accélérée provoqué par l'exode rural et la concentration croissante des populations dans les principales villes du pays, surtout à Libreville et Port Gentil ;
- la multiplication des quartiers sous-intégrés dans les grandes villes, l'occupation anarchique croissante de l'espace urbain et la dégradation du cadre de vie urbain ;
- l'absence de stratégie nationale, de schéma national d'aménagement et de développement du territoire dans lesquels viendrait s'imbriquer une vision du développement des villes ;
- la multiplicité des acteurs publics intervenant dans l'espace urbain ;
- de nouveaux acteurs non étatiques dont le rôle s'affirme (communes et ONG) ;

- le PSGE et la vision qu'il décline sur le développement urbain et le cadre de vie ;
- le Plan Social et la vision d'éradication de la pauvreté en milieu urbain ;
- le rattachement du programme à la Primature qui a la mission de coordination de l'action gouvernementale.

L'administration en charge du programme « Coordination des politiques urbaines » a été récemment mise en place. Ceci explique l'ampleur des chantiers restant à conduire, même si un premier travail d'actualisation du cadre juridique a d'ores et déjà été réalisé.

Parmi les manquements et difficultés à traiter prioritairement, il faut mentionner :

- la non maîtrise de nombreuses données urbaines de base ;
- l'absence de vision prospective du développement urbain au Gabon ;
- le manque d'articulation entre les différents niveaux de vision et d'action territoriale : aménagement du territoire, développement rural, politique de la ville, urbanisme, environnement... ;
- le manque de coordination opérationnelle et de travail ensemble entre les départements sectoriels qui interviennent dans l'espace urbain et l'administration en charge de la politique de la ville ;
- l'absence de politique de la ville ;
- l'absence d'outil de financement dédié aux projets de développement urbain ;
- un besoin fort de professionnalisation technique des équipes de l'administration sur les différents aspects de la politique de la ville et la gestion municipale.

## ENJEUX

---

L'enjeu du programme « Coordination des politiques urbaines » est de définir, puis d'animer la mise en œuvre d'une politique de la ville intégrée et durable impliquant l'ensemble des parties prenantes (administrations, collectivités locales et autres partenaires).

Cette politique de la ville participe à la bonne gouvernance, à la cohérence des interventions et à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations en milieu urbain.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

OBJECTIF N°1 : D'ici à 2017, élaborer les radiographies des villes du Gabon et produire les synthèses des études prospectives urbaines

OBJECTIF N°2 : Elaborer, d'ici à 2017, une politique de la ville intégrée et durable, la traduire sous forme de loi d'orientation, de règlement et la vulgariser auprès des différents acteurs urbains

OBJECTIF N°3 : Définir, mettre en place et faire fonctionner un cadre de concertation nationale sur la ville d'ici à 2017

OBJECTIF N°4 : D'ici à 2017, mettre en place un instrument d'appui financier aux initiatives des acteurs de la gestion urbaine, analyser les résultats et évaluer les impacts générés par leurs projets

OBJECTIF N°5 : D'ici à 2017, élaborer un plan de développement des compétences et renforcer les capacités opérationnelles de l'administration sur programme

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à 2017, élaborer les radiographies des villes du Gabon et produire les synthèses des études prospectives urbaines.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir élaboré 36 dossiers de synthèse thématique sur la propreté urbaine, l'assainissement des quartiers précaires, le transport urbain, les équipements sociaux de base, l'économie urbaine et les plans de développement municipaux, pour un total de 36 dossiers attendus pour 6 villes.
- Résultat annuel N°2 : avoir produit les radiographies de 6 capitales provinciales.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : aucun dossier de synthèse thématique n'a été élaboré sur l'assainissement des quartiers précaires, le transport urbain, les équipements sociaux de base et les plans de développement municipaux ;
- Résultat annuel N°2 : aucune radiographie n'a été produite.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de dossiers de synthèse documentaire thématique élaborés	Nombre	6	12	36	0	- 36	54	54 (cumulé 2015-2017)
Nombre de radiographies de capitales provinciales élaborées	Nombre	-	0	6	0	-6	3	9 (cumulé 2015-2017)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel N°1 :** En 2016, aucun nouveau dossier n'a été réalisé sur les thématiques concernant les villes de Mouila et Tchibanga. Au final, il a été décidé de leur abandon et de se concentrer totalement sur les radiographies et la base de données.
- **Résultat annuel N°2 :** En 2016, aucune radiographie n'a été réalisée. Ce résultat s'explique par la décision de revoir la présentation définitive de la radiographie.

Même si les résultats annuels de 2016 n'ont pas été atteints, des missions de collecte de données ont été effectuées dans les villes de Franceville, Port Gentil et Oyem pour un coût de **12 000 000 FCFA**.

Au regard de la cble pluriannuelle (9 radiographies et 54 dossiers de synthèse) et des résultats obtenus depuis 2015, l'atteinte de cet objectif en fin 2017 est compromise, d'où le report de l'échéance pluriannuelle en 2019.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Elaborer, d'ici à 2017, une politique de la ville intégrée et durable, la traduire sous forme de loi d'orientation, de règlements et la vulgariser auprès des différents acteurs urbains.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir progressé de 75% dans la démarche d'élaboration de la politique de la ville qui tienne compte des expériences à l'international et des spécificités gabonaises ;
- Résultat annuel N°2 : avoir actualisé 60% de textes de loi et règlements qui le nécessitent dans le secteur urbain, champ du programme ;
- Résultat annuel N°3 : avoir organisé un (1) séminaire de concertation nationale sur « Quelle politique de développement social et intégré de la ville pour le Gabon ? ».

## Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : la démarche d'élaboration de la politique de la ville n'a connu aucune évolution ;
- Résultat annuel N°2 : aucun texte de loi et règlement n'a été actualisé ;
- Résultat annuel N°3 : le séminaire de concertation nationale n'a pas été organisé.

## Indicateurs de performance :

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du document de politique de la Ville	%	25	50	75	50	-25	100	100 (cumulé 2015-2017)
Taux d'actualisation des textes	%	-	50	60	50	-10	100	100 (cumulé 2015-2017)
Nombre de séminaires de concertation avec les partenaires sur la politique de la Ville.	Nombre	-	1	1	0	-1	1	3 (cumulé 2015-2017)

## Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel N°1** : le taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du document de politique de la ville n'a pas progressé entre 2015 et 2016. Cette situation s'explique par l'indisponibilité des experts externes impliqués dans la démarche.
- **Résultat annuel N°2** : le taux d'actualisation des textes qui était de 50% en 2015 est resté inchangé en 2016. L'actualisation des textes est conditionnée par la validation du document de politique de la ville.
- **Résultat annuel N°3** : le séminaire de concertation avec les partenaires sur la politique de la ville n'a pas été organisé en raison du manque de financement.

Cependant, il a été réalisé une mission de collecte des informations urbaines et d'échanges avec les acteurs locaux pour enrichir le document de politique de la ville. A cet effet, un montant de **5 000 000 FCFA** y a été consacré.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Définir, mettre en place et faire fonctionner un cadre de concertation national sur la Ville d'ici à 2017**

## Niveau de réalisation des résultats annuels

### Rappel du résultat attendu

- Avoir élaboré à 100% le projet détaillé du cadre de concertation national.

### Résultat annuel atteint

- Le projet détaillé du cadre de concertation national a été élaboré à 80%.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du projet détaillé du cadre de concertation sur la Ville	%	-	75	100	80	-20	100	100

## Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le projet de texte relatif à la mise en place d'un Conseil National des Villes a été élaboré à 80%. Le projet de décret a été complètement rédigé et validé au sein du programme ainsi que l'exposé des motifs. Il a été transmis au SGG, cependant celui-ci n'a pu être présenté en conseil interministériel.

Globalement, la réalisation de l'objectif dans l'échéance pluriannuelle de 2017 est probable.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : D'ici à 2017, mettre en place un instrument d'appui financier aux initiatives des acteurs de la gestion urbaine, analyser les résultats et évaluer les impacts générés par leurs projets.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir avancé de 70% dans l'élaboration des outils-méthodes d'évaluation ;
- Résultat annuel N°2 : avoir élaboré le texte sur l'évaluation des projets urbains majeurs financés par l'Etat ou avec sa Garantie ;
- Résultat annuel N°3 : avoir progressé de 20% dans la démarche de mise en place des critères d'éligibilité aux différents financements du secteur urbain.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : l'élaboration des outils-méthodes d'évaluation a été atteinte à 60%.
- Résultat annuel N°2 : le texte sur l'évaluation des projets urbains majeurs financés par l'Etat ou avec sa garantie a été élaboré à 95%.
- Résultat annuel N°3 : la démarche de mise en place des critères d'éligibilité aux différents financements du secteur urbain a été réalisée à 5%.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration des outils-méthodes d'évaluation	%	-	25	70	60	-10	100	100 (cumulé 2015-2017)
% de l'élaboration du texte sur l'évaluation des projets urbains major	%	-	100	100	95	-5	100	-
Taux d'avancement dans la démarche de mise en place du critère d'éligibilité aux différents financements du secteur urbain	%	-	0	20	5	-15	100	100 (cumulé 2015-2017)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel N°1** : l'élaboration des outils-méthodes d'évaluation a été atteinte à 60%. Les 10% restants représentent la validation de ces instruments avec les différents contributeurs.
- **Résultat annuel N°2** : le texte sur l'évaluation des projets urbains majeurs financés par l'Etat ou avec sa Garantie a été élaboré à 95%. Les 5% restants représentent la transmission du texte au cabinet du Premier Ministre.
- **Résultat annuel N°3** : les 5% de la démarche de mise en place du critère d'éligibilité aux différents financements du secteur urbain correspondent aux recherches et à la collecte des données existantes sur le financement des collectivités locales.

Toutes les activités menées dans le cadre de l'objectif N°4 n'ont pas nécessité de financement particulier.

Au regard de ces résultats, nous pouvons affirmer que l'atteinte de cet objectif à l'horizon 2017 est en bonne voie.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à 2017, élaborer un plan de développement des compétences et renforcer les capacités opérationnelles de l'administration sur programme**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Avoir formé 70% d'agents sur programme.

**Résultat annuel atteint**

- Aucun agent n'a été formé.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan pluriannuel de développement des compétences	%	100	100	100	100	0	100	100
% d'agents formés	%	0	0	70	0	-70	50	100 (cumulé 2015-2017)

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Il n'y a eu aucune formation en 2016, car le calendrier coïncidait avec celui de l'élection présidentielle. Cependant, le plan pluriannuel de développement des compétences a été actualisé.

La cible de l'indicateur 2 a été revue à la baisse, passant de 70% à 50% dans le PAP 2017. L'échéance pluriannuelle est repoussée d'un an pour garantir l'atteinte de cet objectif.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>N°01 Suivi et évaluation du développement urbain</b>	<b>25 713 441</b>	<b>31 590 000</b>	<b>- 5 876 559</b>	<b>25 713 441</b>	<b>31 590 000</b>	<b>- 5 876 559</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	9 396 000	17 590 000	- 8 194 000	9 396 000	17 590 000	- 8 194 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	16 317 441	14 000 000	2 317 441	16 317 441	14 000 000	2 317 441
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>N°02 Stratégie de développement de la ville</b>	<b>56 808 630</b>	<b>35 716 000</b>	<b>21 092 630</b>	<b>56 808 630</b>	<b>35 716 000</b>	<b>21 092 630</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	9 396 000	-	9 396 000	9 396 000	-	9 396 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 756 630	18 716 000	2 040 630	20 756 630	18 716 000	2 040 630
Titre 4. Dépenses de transfert	26 656 000	17 000 000	9 656 000	26 656 000	17 000 000	9 656 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme</b>	<b>82 522 071</b>	<b>67 306 000</b>	<b>15 216 071</b>	<b>82 522 071</b>	<b>67 306 000</b>	<b>15 216 071</b>
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	18 792 000	17 590 000	1 202 000	18 792 000	17 590 000	1 202 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	37 074 071	32 716 000	4 358 071	37 074 071	32 716 000	4 358 071
Titre 4. Dépenses de transfert	26 656 000	17 000 000	9 656 000	26 656 000	17 000 000	9 656 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Sur un montant de crédits inscrits dans la loi de finances 2016 de **82 522 071 FCFA**, le programme « Coordination des politiques urbaines » a consommé **67 306 000 FCFA**, soit un taux d'exécution **81,5%**.

L'exécution par titre se présente comme suit :

- **Titre 2 : 17 590 000 FCFA** de crédits consommés uniquement pour la main d'œuvre non permanente. L'écart de **1 202 000 FCFA** s'explique par le licenciement d'un agent de la MONP intervenu au mois de Novembre 2016.
- **Titre 3 : 32 716 000 FCFA** de crédits exécutés (**88%** des prévisions) et réglés à hauteur de **29 000 000 FCFA** (**78%** des prévisions). L'écart de **4 358 071 FCFA** se justifie par les difficultés d'exécution (**2 504 367 FCFA**) et par la réserve obligatoire non levée (**1 853 704 FCFA**).
- **Titre 4 : 17 000 000 FCFA** de crédits exécutés (**70%** des prévisions). L'écart de **9 656 000 FCFA** s'explique par la réserve obligatoire non levée (**2 665 600 FCFA**) et par le montant de la cotisation d'AFRICITES qui n'a pas été engagé.

**Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme**

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité au sein du programme « Coordination des politiques urbaines ».

**Virements**

Le programme « Coordination des politiques urbaines » n'a ni effectué, ni reçu de virement de crédits.

**Transferts**

**Tableau récapitulatif des transferts**

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
8.353 Coordination de la politique urbaine	14.521 Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	- 9 485 000	- 9 485 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	8.353 Coordination de la politique urbaine	Titre 2	8 283 000	8 283 000
<b>Total des Transferts</b>			<b>- 1 202 000</b>	<b>- 1 202 000</b>
dont Titre 2			-1 202 000	-1 202 000
dont Titre 3			-	-
dont Titre 4				
dont Titre 5				

**Explication des impacts de chaque transfert**

Les mouvements de crédits intervenus dans le programme « Coordination des politiques urbaines » concernent l'ajustement des crédits de la main d'œuvre non permanente (MONP) et la couverture de la solde permanente.

**Annulations**

Les crédits disponibles dans le programme « Coordination des politiques urbaines » ont été proposés en annulation.

**Reports**

Il n'y a pas eu de report de crédits de paiement du programme « Coordination des politiques urbaines ».

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>							
<b>Agents de catégorie A</b>	28	27	27	1	0	-1	26
Permanents	18	18	18	1		-1	17
Non permanents	10	9	9				9
<b>Agents de catégorie B</b>	15	16	16	1	0	-1	15
Permanents	8	9	9	1		-1	8
Non permanents	7	7	7				7
<b>Agents de catégorie C</b>	0	0	0	0	0	0	0
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	43	43	43	2	0	-2	41
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	9	9	9	1		-1	8
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	52	52	52	3	0	-3	49

### Explication des évolutions :

De 2015 à 2016, l'effectif du programme est resté quasi stable. La variation de 3 agents s'explique par la mise à la retraite d'un directeur, la nomination à une autre fonction d'un directeur et le licenciement d'un agent de la MONP.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Il n'y a pas d'opérateur dans le champ du programme « Coordination des politiques urbaines ».

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	18 792 000	18 792 000	17 590 000	17 590 000	1 202 000	1 202 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>18 792 000</b>	<b>18 792 000</b>	<b>17 590 000</b>	<b>17 590 000</b>	<b>1 202 000</b>	<b>1 202 000</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits consommés correspondent aux salaires de 9 agents de la MONP en service à la Direction générale de la ville et à la Direction de l'observatoire urbain. L'écart constaté dans le tableau résulte du licenciement d'un agent (Chauffeur) intervenu au mois de Novembre 2016.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>ACTION 1 Suivi et évaluation du développement urbain</b>	<b>16 317 441</b>	<b>16 317 441</b>	<b>14 000 000</b>	<b>14 000 000</b>	<b>+2 317 441</b>	<b>+2 317 441</b>
Activités 1 :						
Collecte et traitement des données urbaines pour l'élaboration des radiographies et des dossiers de synthèse	6 181 309	6 181 309	12 000 000	12 000 000	- 6 000 000	- 6 000 000
Activités 2 :						
Collecte et traitement des données juridiques et financières sur l'instrument d'appui aux collectivités locales	3 157 895	3 157 895	0	0	3 157 895	3 157 895
Activité :						
Fonctionnement courant des unités administratives	6 978 237	6 978 237	2 000 000	2 000 000	4 978 237	4 978 237
<b>ACTION 2 Stratégie de développement de la ville</b>	<b>20 756 630</b>	<b>20 756 630</b>	<b>18 716 000</b>	<b>18 716 000</b>	<b>2 040 630</b>	<b>2 040 630</b>
Activités 1 :						
Mission sur la politique de la ville	13 613 223	13 613 223	5 000 000	5 000 000	8 613 223	8 613 223
Activités 2 :						
Fonctionnement courant des unités administratives	3 548 079	3 548 079	13 716 000	13 716 000	- 10 167 921	- 10 167 921
Opération individualisée :						
Réunion sur la politique de la ville. Formation des agents du programme	3 595 328	3 595 328	0	0	3 595 328	3 595 328
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>37 074 071</b>	<b>37 074 071</b>	<b>32 716 000</b>	<b>32 716 000</b>	<b>4 358 071</b>	<b>4 358 071</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Globalement, **88%** des crédits consommés en biens et services ont été consacrés au financement des plans d'actions annuels pour l'atteinte des objectifs du PAP 2016 (**32 716 000 FCFA** sur un montant global du titre 3 ordonnancé de **37 074 071 FCFA**).

**Action 1 : 14 000 000 FCFA** ordonnancés et réglés pour :

- les missions sur Franceville, Port gentil et Oyem (**12 000 000 FCFA**) dans le cadre de l'atteinte de l'objectif n°1: Elaborer les radiographies des villes du Gabon et produire les synthèses des études prospectives urbaines ;
- le fonctionnement courant de l'UO1 d'une dépense de **2 000 000 FCFA**.

**Action 2 : 18 716 000 FCFA** ordonnancés et **15 000 000 FCFA** réglés.

Le montant réglé a permis de financer :

- les missions dans les villes d'Oyem, Franceville et Port-Gentil (objectif n°1) pour un montant de **5 000 000 FCFA**. Cette mission rentre dans le cadre de la politique de construction des infrastructures urbaines. Il s'agissait de collecter les informations urbaines et d'échanger avec les acteurs locaux pour enrichir le document de politique de la ville ;
- le fonctionnement courant de l'UO2 pour un coût total de **13.716.000 FCFA** dont **3.716.000 FCFA** sont en attente de paiement.

#### TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>AC TION 1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Transfert	0	0	0	0	0	0
<b>AC TION 2 Stratégie de développement de la ville</b>	<b>26 656 000</b>	<b>26 656 000</b>	<b>17 000 000</b>	<b>17 000 000</b>	<b>9 656 000</b>	<b>9 656 000</b>
Cotisation AFRICITES	11 109 000	11 109 000	0	0	11 109 000	11 109 000
Cotisation INTA	15 547 000	15 547 000	17 000 000	17 000 000	- 1 453 000	- 1 453 000
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>26 656 000</b>	<b>26 656 000</b>	<b>17 000 000</b>	<b>17 000 000</b>	<b>9 656 000</b>	<b>9 656 000</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Le montant ordonnancé (mais non payé) dans le titre 4 est de **17 000 000 FCFA** destiné à la cotisation internationale de l'INTA. Le règlement de cette cotisation permettra de relancer les activités avec cet organisme au premier trimestre 2017 dans le cadre de l'atteinte des objectifs 2 et 5.

#### TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme « Coordination des politiques urbaines » n'a pas bénéficié de crédits d'investissement en 2016.

# PROGRAMME SURVEILLANCE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme «Surveillance et promotion de la bonne gouvernance» est un programme stratégique dont l'importance est affirmée par le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), notamment en son pilier «bonne gouvernance». Il vise à mettre en place des cadres de gestion administrative et financière efficaces, efficients et transparents.

Le programme « Surveillance et promotion de la bonne gouvernance» couvre donc les champs de compétence du Contrôle général d'Etat (CGE) à travers les Décrets n°857 /PR/PM du 02 décembre 2009 portant rattachement du CGE aux services du Premier Ministre et n°219/PR/PM du 04 juin 2012 portant création et organisation du Contrôle Général d'Etat.

Ce programme assure donc, dans un cadre national, la mise en œuvre de la gestion rigoureuse et efficace des services publics, des finances publiques, du patrimoine des collectivités publiques, ainsi que de la modernisation de l'Administration. Il se décompose en quatre actions mises en œuvre en collaboration avec les inspections générales des services :

- surveillance et promotion de la bonne gouvernance administrative ;
- surveillance et promotion de la bonne gouvernance technique, économique et financière ;
- surveillance et promotion de la bonne gouvernance des collectivités territoriales ;
- surveillance et promotion de la bonne gouvernance des services personnalisés de l'Etat.

Le Contrôleur général d'Etat est le Responsable de programme (RPROG). Il assure la coordination des activités des inspections générales des services des ministères, le pilotage et la mise en œuvre du programme.

### PRESENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION N° 1 : Surveillance et promotion de la bonne gouvernance administrative**

La promotion de la bonne gouvernance de l'Administration consiste à veiller au respect des principes fondamentaux et des garanties de procédure du service public. Elle requiert aussi la prise des mesures pour (ré-)organiser l'Administration, encourager certains comportements et développer les compétences des fonctionnaires.

#### **ACTION N° 2 : Surveillance et promotion de la bonne gouvernance technique, économique et financière**

La promotion de la bonne gouvernance technique, économique et financière vise, d'une part, à veiller au respect des principes de responsabilité et de transparence en matière de gestion des finances publiques et, d'autre part, à l'évaluation de l'application des contrats de mises en concession du service public, le soutien à l'éducation des enfants, la sécurité sanitaire, l'accès à la propriété et la protection civile.

#### **ACTION N° 3 : Surveillance et promotion de la bonne gouvernance des collectivités territoriales**

La promotion de la bonne gouvernance des collectivités territoriales vise :

- l'évaluation du système des emplois et des rémunérations des collectivités territoriales ;
- la responsabilisation des élus locaux et leurs personnels dans la gestion des services publics territoriaux ;
- le renforcement des capacités institutionnelles et le développement des ressources humaines des collectivités territoriales.

#### **ACTION N° 4 : Surveillance et promotion de la bonne gouvernance des services personnalisés de l'Etat**

La promotion de la bonne gouvernance des services personnalisés de l'Etat vise la mise en œuvre des actions de prévention de la fraude et de vulgarisation des principes de responsabilité et de transparence dans la gestion des services personnalisés de l'Etat.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

Le changement de paradigmes dans la conduite des affaires publiques affirmé par le PSGE prévoit, à l'horizon 2025, un Gabon où l'Administration doit gagner en efficacité et en pertinence.

Il s'agit précisément de la mise en place d'un système de contrôle et d'évaluation revisité et transparent. L'orientation principale est de permettre aux structures de contrôle du service public de renforcer leurs pouvoirs en vue d'assurer les missions légales et réglementaires qui leur incombent.

En outre, sous la pression conjuguée de la coopération financière internationale et des rapports pressants de la Cour des comptes pour l'observation de l'orthodoxie en matière de gestion financière, le passage de l'Etat providence à un Etat stratège orienté vers une logique de résultats s'impose au Gabon depuis le début des années 2000.

A cet égard, l'évolution de la mission traditionnelle du contrôle à une mission de contrôle de gestion orientée vers le résultat conduit à :

- la mise en place d'un dispositif du contrôle interne renforcé au moyen des référentiels tels que le code de déontologie et d'éthique, le guide de contrôle, d'inspection et d'audit, le manuel des procédures ;
- la création d'un corps de contrôleurs généraux d'Etat ;
- l'adoption d'un schéma organisationnel de structuration des métiers de contrôle interne, de maîtrise de risques et d'assistance ;
- l'opérationnalisation des inspections générales spécialisées : administration, technique et finances ;
- l'harmonisation et l'homogénéisation du système de contrôle et d'audit interne avec notamment la participation effective des inspections générales ministérielles et techniques à placer désormais sous la tutelle technique du CGE.

## ENJEUX

---

- Enjeu 1 : assurer la surveillance et la moralisation de la gestion administrative et technique ;
- Enjeu 2 : assurer la surveillance et la moralisation de la gestion des finances publiques.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

OBJECTIF N°1 : D'ici à 2018, valoriser la gestion administrative et financière, et la gestion des ressources humaines :

OBJECTIF N°2 : D'ici à 2018, valoriser les programmes sociaux et leur mode de gestion :

OBJECTIF N°3 : D'ici à 2018, Valoriser la protection civile et l'accès à la propriété

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à 2018, valoriser la gestion administrative et financière, et la gestion des ressources humaines**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir mis en place un dispositif du contrôle interne renforcé au moyen des référentiels tels que le code de déontologie et d'éthique, le guide de contrôle, d'inspection et d'audit, le manuel de procédures ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir créé la spécialité inspection et contrôle dans la fonction publique de l'Etat ;
- Résultat annuel N°3 : avoir rendu opérationnelles les inspections générales spécialisées : Administration, Technique et Finances ;
- Résultat annuel N°4 : avoir harmonisé et homogénéisé le système de contrôle et d'audit interne avec notamment la participation effective des inspections générales ministérielles et techniques spécialisées ;
- Résultat annuel N°5 : avoir adopté un schéma organisationnel de structuration des métiers de contrôle interne, de gestion des risques et d'assistance.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : réalisé à 38%
- Résultat annuel N°2 : réalisé 25%
- Résultat annuel N°3 : non réalisé
- Résultat annuel N°4 : réalisé à 33%
- Résultat annuel N°5 : réalisé à 25%

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place d'un dispositif du contrôle interne	%			100	38	-62	100	100
Taux d'avancement dans la création de la spécialité inspection et contrôle dans la fonction publique	%			100	25	-75	-	-
Nombre d'inspections générales spécialisées opérationnelles	Nombre			3	0	-3	3	3
Taux d'avancement dans le processus d'harmonisation et homogénéisation du système de contrôle et d'audit interne	%			100	33	-67	41	100
Taux d'avancement dans l'adoption d'un schéma organisationnel de structuration des métiers de contrôle interne, de gestion des risques et d'assistance	%			100	25	-75	100	100

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel 1** : le dispositif du contrôle interne est élaboré à **38%** suite à la réalisation de l'étude sur l'approche du contrôle administratif par les risques au sein de l'Administration gabonaise. Cette activité constitue une étape importante dans la mise en place du manuel de procédures.
- **Résultat annuel 2** : le processus de création d'un corps « inspection et contrôle » est réalisé à **25%**. Cependant, les projets de textes y relatifs élaborés sont en cours d'examen au comité consultatif de la Fonction Publique.
- **Résultat annuel 3** : la réalisation de ce résultat est conditionnée par l'adoption du projet de décret portant réorganisation du Contrôle Général d'Etat en cours d'examen.

- **Résultat annuel 4** : le dispositif juridique pour l'harmonisation et l'homogénéisation du système de contrôle et d'audit interne a été transmis au comité consultatif de la Fonction Publique. Onze (11) IGS, soit 75% de l'effectif ; ont répondu favorablement à la démarche engagée ; d'où le taux d'avancement de 33%.
- **Résultat annuel 5** : le niveau de réalisation de ce résultat est évalué à 25%, correspondant à l'élaboration des projets de textes suivants :
  - ✓ projet de décret portant création de la spécialité « contrôle, inspection et suivi-évaluation » ;
  - ✓ projet d'ordonnance fixant le statut particulier des contrôleurs généraux d'Etat.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à 2018, valoriser des programmes sociaux et leur mode de gestion

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir achevé l'évaluation des politiques publiques en matière d'éducation ;
- Résultat annuel N°2 : avoir amorcé l'évaluation des politiques publiques en matière de santé ;
- Résultat annuel N°3 : avoir amorcé l'évaluation des politiques publiques en matière de service social.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : réalisé à 95%
- Résultat annuel N°2 : réalisé à 75%
- Résultat annuel N°3 : réalisé à 25%

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'achèvement de l'évaluation des politiques publiques en matière d'éducation	%			100	95	-5	71	100
Taux d'avancement dans l'amorce de l'évaluation des politiques publiques en matière de santé	%			100	75	-25	73	100
Taux d'avancement dans l'amorce de l'évaluation des politiques publiques en matière de service social	%			100	25	-75	100	100

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : les 95% de réalisation correspondent à la mission de contrôle de la gestion et du fonctionnement des structures d'accueil des établissements pré-primaires, primaires, secondaires et universitaires publics.
- **Résultat annuel 2** : les 75% de réalisation correspondent à la visite des structures sanitaires à l'issue de la mission de contrôle de la gestion de la main d'œuvre non permanente.
- **Résultat annuel 3** : les 25% de réalisation correspondent à la mission de vérification de la gestion du conseil municipal de Koulamoutou et aux travaux préparatoires en cours sur l'organisation d'une mission conjointe avec l'IGS du ministère de l'intérieur relative à la gestion administrative et financière des conseils locaux.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : d'ici à 2018 valoriser la protection civile et l'accès à la propriété

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir amorcé l'évaluation des politiques publiques en matière de contingences ;
- Résultat annuel N°2 : avoir amorcé l'évaluation des politiques publiques en matière d'accès à la propriété ;
- Résultat annuel N°3 : avoir amorcé l'évaluation des politiques publiques en matière de sécurité publique .

## Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : réalisé à 15%
- Résultat annuel N°2 : réalisé à 15%
- Résultat annuel N°3 : réalisé à 25%

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'amorce de l'évaluation des politiques publiques en matière de contingences	%			100	15	-85	33	100
Taux d'avancement dans l'amorce de l'évaluation des politiques publiques en matière d'accès à la propriété	%			100	15	-85	50	100
Taux d'avancement dans l'amorce de l'évaluation des politiques publiques en matière de sécurité publique	%			100	25	-75	100	100

## Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : les 15% de réalisation correspondent à la réflexion menée sur le contrôle de l'exécution des travaux d'aménagement de trois bassins versants de Terre-Nouvelle/Marché du PK8, Nzeng-Ayong/ Gué-Gué et Sainte-Marie/Awondo (Plaine Oréty).
- **Résultat annuel 2** : les 15% de réalisation correspondent à la réflexion menée sur la démarche d'accès à la propriété et d'acquisition du titre foncier.
- **Résultat annuel 3** : les 25% de réalisation correspondent à l'étude sur l'impact des fuites d'eau potable sur le domaine public et la gestion des eaux usées dans les communes d'Akanda, Libreville et Owendo.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>N°1 Action : Surveillance et promotion de la bonne administration</b>	<b>84 902 240</b>	<b>101 335 859</b>	<b>-16 433 619</b>	<b>84 902 240</b>	<b>101 335 859</b>	<b>-16 433 619</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	45 948 000	38 570 500	7 377 500	45 948 000	38 570 500	7 377 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	35 000 000	25 716 899	9 283 101	35 000 000	25 716 899	9 283 101
Titre 4. Dépenses de transfert	3 954 240	12 340 074	- 8 385 834	3 954 240	12 340 074	- 8 385 834
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	24 708 386	- 24 708 386	0	24 708 386	- 24 708 386
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>N°2 Action : Surveillance et promotion de la bonne gouvernance technique économique et financière</b>	<b>30 000 000</b>	<b>-</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>-</b>	<b>30 000 000</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	-	30 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme</b>	<b>114 902 240</b>	<b>101 335 859</b>	<b>13 566 381</b>	<b>114 902 240</b>	<b>101 335 859</b>	<b>13 566 381</b>
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	45 948 000	38 570 500	7 377 500	45 948 000	38 570 500	7 377 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	65 000 000	25 716 899	39 283 101	65 000 000	25 716 899	39 283 101
Titre 4. Dépenses de transfert	3 954 240	12 340 074	- 8 385 834	3 954 240	12 340 074	- 8 385 834
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	24 708 386	- 24 708 386	-	24 708 386	- 24 708 386
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Au titre de l'année budgétaire 2016, le budget alloué au programme « Surveillance et promotion de la bonne gouvernance » évalué à **114 902 240 FCFA** a été exécuté à hauteur de **88,2%**, soit un écart de **13 566 381 FCFA**.

L'exécution des crédits par titre se présente ainsi qu'il suit :

- **Titre 2** : les crédits du titre 2, exécutés à hauteur de **83,9% (38 570 500 FCFA)** de la dotation, présentent un écart de **7 377 500 FCFA** qui s'explique par une surestimation de la dotation allouée.
- **Titre 3** : les crédits des dépenses de biens et services ont été exécutés à **39,6%**, soit **25 716 899 FCFA**. L'écart de **39 283 101 FCFA** s'explique d'une part par les mouvements de crédits vers les titres 4 et 5 pour un montant global de **36 032 446 FCFA** et, d'autre part, par la réserve non levée d'un montant de **3 250 000 FCFA**.

- **Titre 4** : les crédits du titre 4 ont été ordonnancés à hauteur de **12 340 074 F CFA** contre **3 954 240 F CFA** inscrits dans la loi de finances 2016. Le taux d'exécution s'établit à **312%** grâce aux mouvements de fongibilité indiqués précédemment au titre 3.
- **Titre 5** : les dépenses d'investissement présentent une exécution de **24 708 386 FCFA**. Ce montant correspond aux crédits reçus du titre 3 dans le cadre de la fongibilité.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

**Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres**

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
<b>Action 1</b> : Surveillance et promotion de la bonne administration			- 7 532 446	11 322 184	+24 710 262		<b>28 500 000</b>
<b>Action 2</b> : Surveillance et promotion de la bonne gouvernance technique économique et financière			- 28 500 000				<b>- 28 500 000</b>
<b>Total des mouvements</b>			<b>- 36 032 446</b>	<b>11 322 184</b>	<b>24 710 262</b>	<b>-</b>	<b>0</b>

### Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Les crédits reçus au titre 4 de l'action n°1 ont permis de renforcer la dotation de la LF 2016 (**3 954 240 F CFA**) aux fins de régulariser les arriérés 2015 de cotisations internationales du Gabon auprès du Forum des Inspections Générales d'Etat d'Afrique (FIGE) pour un montant de **8 380 074 F CFA**, ainsi que la contribution à l'institut du FIGE pour un montant de **3 960 000 F CFA**, soit un montant global de **12 340 074 F CFA**.

Les crédits reçus au titre 5 ont permis de réaliser des travaux de climatisation et de plomberie à l'immeuble Gabon 2000 pour un montant de **24 708 386 F CFA**.

### Virements

Le programme "Surveillance et promotion de la bonne gouvernance" n'a ni effectué, ni reçu des virements.

### Transferts

**Tableau récapitulatif des transferts**

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
8.358 - Surveillance et promotion de la bonne gouvernance	14.521 Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	- 7 377 500	- 7 377 500
<b>Total des Transferts</b>			<b>- 7 377 500</b>	<b>- 7 377 500</b>
dont Titre 2			-7 377 500	-7 377 500
dont Titre 3			-	-
dont Titre 4				
dont Titre 5				

### **Explication des impacts de chaque transfert**

Les crédits du titre 2 transférés au programme "Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources" pour un montant de **7 377 500 FCFA** correspondent à la couverture de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du budget.

#### **Annulations**

Les crédits disponibles dans le programme "Surveillance et promotion de la bonne gouvernance" ont été proposés en annulation.

#### **Reports**

Il n'y a pas eu de report de crédits de paiement du programme "Surveillance et promotion de la bonne gouvernance"

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>		3	3	1	0	-1	2
<b>Agents de catégorie A</b>		57	57	3	0	-3	54
Permanents		44	44	3	0	-3	41
Non permanents		13	13	0	0	0	13
<b>Agents de catégorie B</b>		66	66	3	0	-3	63
Permanents		48	48	3	0	-3	45
Non permanents		18	18	0	0	0	18
<b>Agents de catégorie C</b>		6	6	0	0	0	6
Permanents		3	3	0	0	0	3
Non permanents		3	3	0	0	0	3
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>		129	129	6	0	-6	123
<b>Main d'œuvre non permanente</b>		19	19	2	0	-2	17
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>		151	151	9	0	-9	142

### Explication des évolutions :

L'effectif du programme a connu une baisse entre 2015 et 2016, passant de 151 à 142. Cette baisse se justifie par le départ de 9 agents dont 1 payé hors solde indiciaire, 6 en solde indiciaire et 2 de la main d'œuvre non permanente (MONP). Sur les neuf (9) départs, il y a six (6) agents sortis du champ du programme, un (1) décédé et deux (2) retraités.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme "Surveillance et promotion de la bonne gouvernance" n'a pas d'opérateur.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	45 948 000	45 948 000	38 570 500	38 570 500	-7 377 500	-7 377 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>45 948 000</b>	<b>45 948 000</b>	<b>38 570 500</b>	<b>38 570 500</b>	<b>-7 377 500</b>	<b>-7 377 500</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les emplois du programme "Surveillance et promotion de la bonne gouvernance" ne concernent que les agents de la main d'œuvre non permanente (MONP) payés à hauteur de **38 570 500 FCFA**. L'écart de **7 377 500 FCFA** constitue les crédits non consommés et transférés au Ministère en charge du budget pour la couverture de la solde permanente.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>AC TION 1 :</b>	<b>35 000 000</b>	<b>35 000 000</b>	<b>25 716 899</b>	<b>25 716 899</b>	<b>12 123 101</b>	<b>12 123 101</b>
Activités 1 : Mission de contrôle	9 486 000	9 486 000	9 486 000	9 486 000	2 840 000	2 840 000
Activités 2 : Mise en place d'un dispositif de contrôle interne	4 350 000	4 350 000	4 350 000	4 350 000	-	-
Activités 3 : Fonctionnement des services	21 164 000	21 164 000	11 880 899	11 880 899	9 283 101	9 283 101
<b>AC TION 2 :</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>
Activités 1 : Fonctionnement des services	30 000 000	30 000 000	-	-	30 000 000	30 000 000
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>65 000 000</b>	<b>65 000 000</b>	<b>25 716 899</b>	<b>25 716 899</b>	<b>39 283 101</b>	<b>39 283 101</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Les crédits de biens et services consommés à hauteur de **25 716 899 FCFA** concernent uniquement l'action n°1. Ils ont permis de financer :

- les missions de contrôle : **9 486 000 FCFA**. Ce montant a été utilisé pour la réalisation du diagnostic de la gestion de l'hôtel MVETT Palace d'Oyem (**2 840 000 FCFA**) et la participation à la 6<sup>e</sup> Assemblée générale et au 4<sup>e</sup> colloque international du Forum des inspections générales d'Etat d'Afrique (**FIGE-6 646 000 FCFA**) ;
- le plan d'action de l'objectif n°1 du programme, à savoir l'étude sur l'approche du contrôle administratif par les risques au sein de l'Administration gabonaise en vue de la rédaction du manuel de procédure, des guides de contrôle, d'inspection et d'audit : **4 350 000 FCFA** ;
- le fonctionnement régulier des services du Contrôle Général d'Etat : **11 880 899 FCFA**.

#### TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>AC TION 1</b>	<b>3 954 240</b>	<b>3 954 240</b>	<b>12 340 074</b>	<b>12 340 074</b>	<b>-8 385 834</b>	<b>-8 385 834</b>
Transfert FIGE	3 954 240	3 954 240	12 340 074	12 340 074	-8 385 834	-8 385 834
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>3 954 240</b>	<b>3 954 240</b>	<b>12 340 074</b>	<b>12 340 074</b>	<b>-8 385 834</b>	<b>-8 385 834</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Grâce aux mouvements de crédits opérés dans le cadre de la fongibilité, le programme "Surveillance et promotion de la bonne gouvernance" a exécuté un niveau de dépenses de transfert de **12 340 074 FCFA**. Ces crédits ont servi au paiement de la cotisation du FIGE reparti comme suit :

- cotisation annuelle 2016 : **3 500 000 F CFA** ;
- arriérés de cotisation de 2015 au FIGE : **4 880 075 F CFA** ;
- contribution à l'institut du FIGE : **3 960 000 F CFA**.

#### TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>AC TION 1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24 708 386</b>	<b>24 708 386</b>	<b>-</b>	<b>- 24 708 386</b>
Travaux de climatisation Immeuble Gabon 2000	-	-	18 370 134	18 370 134	18 370 134	- 18 370 134
Travaux de plomberie Immeuble Gabon 2000	-	-	6 338 252	6 338 252	- 6 338 252	- 6 338 252
<b>Total des crédits de titre 5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24 708 386</b>	<b>24 708 386</b>	<b>- 24 708 386</b>	<b>- 24 708 386</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les crédits liés aux dépenses d'investissement ont servi aux travaux de climatisation et de plomberie à l'immeuble Gabon 2000 pour **24 708 386 FCFA**.

Ces crédits n'ont pas été prévus dans la loi de finances 2016. Le montant exécuté provient des mouvements effectués du titre 3 de l'Action n°2 vers le titre 5 de l'action n°1.

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale" regroupe toutes les fonctions soutien dites support à caractère transverse : finances et comptabilité, gestion des moyens généraux, documentation et archivage, patrimoine, communication et système d'information.

Les services chargés de mettre en œuvre ce programme sont : le cabinet du Premier Ministre et le Secrétariat Général de la Primature.

Sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Secrétaire général de la Primature est responsable dudit programme.

Ce programme doit faciliter la mise en œuvre des programmes :

- coordination du travail gouvernemental ;
- surveillance et promotion de la bonne gouvernance ;
- coordination des politiques urbaines.

Afin d'apporter un appui efficace et multiforme au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, dans la mission de coordination de l'action gouvernementale, le programme est structuré en deux actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

## PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette action est portée par les Cabinets civil et militaire du Premier Ministre, les départements sectoriels, les cellules d'appui et de coordination interministérielle, les commissions interministérielles. Elle recouvre également les services rattachés au cabinet politique du Premier Ministre (Direction du protocole, Direction de la communication, Service de l'intendance).

### ACTION N° 2 : Coordination administrative

Le Secrétariat Général de la Primature assure la coordination administrative des services de la Primature. En effet, à travers la Direction centrale des ressources humaines, il assure, en collaboration avec la Direction générale de l'administration de la fonction publique (DGAFFP), la gestion administrative des agents civils de la Primature.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale" comprend toutes les fonctions transverses devant venir en appui des services de la Primature. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière à la Primature que dans les 16 Ministères suite à la parution de décrets d'organisation en 2013 érigeant de nouvelles Directions centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...) afin de :

- renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement prodigué au quotidien ;
- rationaliser certaines activités autrefois effectuées en doublons ;
- spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues, et par là développer l'efficacité et l'efficience des ministères ou de la Primature en l'occurrence.

Aujourd'hui, seules les Directions centrales des ressources humaines, des affaires financières et des systèmes d'information sont fonctionnelles.

Les difficultés rencontrées et défis à relever aujourd'hui par le programme Pilotage et Soutien sont donc de plusieurs ordres. D'ordre général pour l'ensemble du programme :

- un écart notable entre ce qui est prévu dans les textes organiques du Secrétariat général et les véritables missions du programme ;

- l'absence ou l'insuffisance de personnel formé dans le champ de compétences de la fonction ;
- des agents qui parfois sont sous-exploités pour des raisons d'inadéquation en termes de compétences ou d'insuffisance notable de moyens et outils de travail ;
- un cadre de collaboration avec le SGG à renforcer.

En ce qui concerne certains domaines spécifiques d'appui :

- de grands chantiers à lancer de redéfinition, formalisation, diffusion et contrôle des procédures transverses afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
- un mode de pilotage et de coordination des différentes administrations qui n'est pas suffisamment formalisé et donc moins fonctionnel qu'il pourrait l'être (absence de procédures d'élaboration des rapports d'activité, difficultés à organiser à l'avance les réunions d'échanges et à réunir les personnes invitées, absence d'outils de suivi et de pilotage de l'activité) ;
- l'absence d'état des lieux exhaustif du Patrimoine de la Primature ;
- l'absence de politique de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
- une relation entre chaque fonction soutien, en particulier la DCAF qui est une émanation du Ministère en charge du budget, et les agents de la Primature à renforcer pour accompagner efficacement les sectoriels dans la conduite de leurs missions ;
- l'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la documentation et des archives que sur le plan du système d'information).

Afin de réussir cette véritable transformation, le programme devra en premier lieu redéfinir et renforcer son périmètre d'action en accord avec le SGG et le cabinet du Premier Ministre, développer l'expertise de ses agents et lancer un certain nombre de chantiers, en fonction des priorités identifiées, à conduire en mode projet.

## ENJEUX

---

Les principaux enjeux sont :

- assurer véritablement, à l'échelle de la Primature, le rôle d'appui dévolu à un Secrétariat général ;
- coordonner et piloter de manière optimale les services de la Primature ;
- renforcer l'attractivité de la Primature de manière à disposer des meilleurs profils.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

OBJECTIF N°1 : D'ici à 2017, disposer d'un système de gestion des ressources humaines modernes

OBJECTIF N°2 : D'ici à 2017, disposer de procédures internes formalisées et respectées

OBJECTIF N°3 : D'ici à 2017, disposer de fonctions supports conformes aux textes organiques et opérationnelles

OBJECTIF N°4 : Développer un système de gestion de l'information avant fin 2017.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à 2017, disposer d'un système de gestion des ressources humaines modernes**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir réalisé un référentiel des emplois et des compétences à l'échelle de la Primature ;
- Résultat annuel N°2 : avoir réalisé un plan de formation.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : 60% du référentiel des emplois et des compétences sont réalisés ;
- Résultat annuel N°2 : le plan de formation n'a pas été élaboré.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la réalisation du référentiel des emplois et des compétences	%		0	100	60	- 40	40	100
Nombre de campagnes de communications organisées à destination des grandes écoles	Nombre		0	4	0	- 4	-	-
Taux de satisfaction des agents sur le système de gestion des RH	%		-	25	20	- 5	50	-

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel N°1** : le référentiel des emplois et des compétences à l'échelle de la Primature a été partiellement réalisé à travers l'élaboration des cadres et structures organiques et des fiches de poste. Ce qui correspond à un taux d'avancement de 60%. Ces activités ont été financées à hauteur de **3 000 000 FCFA**.
- **Résultat annuel N°2** : le plan de formation n'a pu être élaboré car il est la résultante du référentiel des emplois et des compétences.

Au regard de ces trois dernières années, nous pouvons considérer que l'atteinte de l'objectif pluriannuel est en bonne voie.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à 2017, disposer de procédures internes formalisées et respectées**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : manuel de procédures RH disponible ;
- Résultat annuel N°2 : manuel de procédures système d'information disponible ;
- Résultat annuel N°3 : personnels RH formés aux dites procédures ;
- Résultat annuel N°4 : personnel SI formés aux dites procédures.

**Résultats annuels effectivement obtenus**

- Résultat annuel N°1 : le manuel de procédures RH est élaboré
- Résultat annuel N°2 : le manuel de procédures système d'information n'a pas été élaboré
- Résultat annuel N°3 : 12 personnels RH ont été formés aux dites procédures ;
- Résultat annuel N°4 : le personnel SI n'a pas été formé.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévion PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé-prévion)	2017 Cible PAP	Cible A l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la réalisation du manuel de procédures RH	%	0	40	100	100	0	-	-
Taux d'avancement dans la réalisation du manuel de procédures SI	%	0	0	100	20	-80	100	-
Nombre d'agents formés aux procédures RH	Nombre	0	0	24	12	- 12	24	-
Nombre d'agents formés aux procédures SI	Nombre	0	0	11	0	- 11	11	-

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel N°1** : le manuel de procédures de la Direction Centrale des Ressources Humaines a été complètement élaboré avec l'appui de la Direction Générale de la Fonction Publique. Toutefois, la distribution dudit manuel dans l'ensemble des services de la DCRH n'a pas débuté.
- **Résultat annuel N°2** : l'élaboration du manuel de procédures de la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) débutera en 2017. Les 20% du taux d'avancement dans la réalisation du manuel des Systèmes d'Information correspondent à certaines procédures du manuel de l'ANINF reformulées en tenant compte des spécificités de la Primature par la DCSI.
- **Résultat annuel N°3** : 12 agents ont suivi la formation aux procédures RH à la Direction générale de la fonction publique sur les 24 agents prévus.

L'objectif 2 est maintenu dans le PAP 2017 comme Objectif 4. Il s'agit notamment de tenir compte des spécificités de la Primature dans les procédures GRH, le premier manuel étant axé sur les grandes rubriques de gestion des agents formulées par la Direction Générale de la Fonction Publique.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à 2017, disposer de fonctions supports conformes aux textes organiques et opérationnelles**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : trois (3) fonctions supports sont mises en place et opérationnelles (RH, SI, documentation)
- Résultat annuel N° 2 : un plan de travail de la fonction "moyens généraux" est élaboré

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : deux (2) fonctions supports partiellement opérationnelles ;
- Résultat annuel N°2 : le plan de travail n'a pas été réalisé.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévion PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévion)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de fonctions supports opérationnelles		0	1	3	2	- 1	1	03
Taux de réalisation de la fonction RH		0	30	80	50	- 30	100	100
Taux de réalisation de la fonction documentation		0	15	80	0	- 80	80	100

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat annuel N°1** : les fonctions supports mise en place et opérationnelles sont la DCRH et la SI. Toutefois, des difficultés sont rencontrées par ces directions. Elles sont d'ordre financier, humain, matériel et structurel.

**Résultat annuel N°2** : le plan de travail de la fonction "moyens généraux" n'a pas connu un début de réalisation.

En tenant compte des résultats atteints ces trois dernières années, on peut dire que le bilan de réalisation de l'objectif stratégique est mitigé. Le manque de moyens financiers et l'absence de nominations des cadres dans ces entités constituent un frein à l'atteinte de l'objectif pluriannuel.

#### OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Développer un système de gestion de l'information avant fin 2017

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le diagnostic dans le domaine de l'information (SI et documentation) est disponible ;
- Résultat annuel N°2 : la politique de gestion et de centralisation des données est élaborée et disponible ;
- Résultat annuel N°3 : les agents de la Primature (hors fonctions soutien) sont équipés en matériel informatique et formés à leur utilisation.

##### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le diagnostic dans le domaine de l'information a été réalisé à 100% ;
- Résultat annuel N°2 : la politique de gestion et de centralisation des données a été élaborée à 20% ;
- Résultat annuel N°3 : les agents de la Primature sont équipés en matériel informatique à 1,7%.

##### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Existence d'un diagnostic dans le domaine de l'information (SI et documentation)	Document	0	0	1	1	0	-	
Existence d'une politique de gestion et de centralisation des données	Document	0	0	1	0	- 1	1	
Taux d'agents équipés d'un ordinateur (a)	%	0	0	25	1.7	- 23.3	5.9	
Taux d'agents formés en bureautique (b)	%	0	0	10	0	- 10	1.45	

##### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel N°1** : le diagnostic dans le domaine de l'information (SI et documentation) est disponible.
- **Résultat annuel N°2** : la politique de gestion et de centralisation des données a été élaborée à 20%. D'autres actions sont à mener en 2017 pour l'atteinte globale du résultat. Cependant, la principale difficulté rencontrée à ce jour réside dans le recensement des informations auprès des usagers qui ont du mal à classifier le type de données qu'ils utilisent au quotidien.
- **Résultat annuel N°3** : 1,7% des agents de la Primature (hors fonctions soutien) ont été équipés en matériel informatique grâce à une dotation de huit (8) ordinateurs de l'ANINF. Soit un écart de 23,3% comparativement à la cible de 25%.

Par ailleurs, notons que **1 800 000 FCFA** (en biens et services) ont été consacrés à la mise en œuvre de cet objectif.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
	(a)	(b)	(a - b)	(c)	(d)	(c) - (d)
<b>N°1 Pilotage stratégique de la Primature</b>	<b>549 768 245</b>	<b>294 909 274</b>	<b>254 858 971</b>	<b>549 768 245</b>	<b>294 909 274</b>	<b>254 858 971</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	98 220 000	81 302 500	16 917 500	98 220 000	81 302 500	16 917 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	415 548 245	197 405 154	218 143 091	415 548 245	197 405 154	218 143 091
Titre 4. Dépenses de transfert	36 000 000	16 201 620	19 798 380	36 000 000	16 201 620	19 798 380
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>N°2 Coordination administrative des services de la Primature</b>	<b>100 711 532</b>	<b>56 901 616</b>	<b>43 809 916</b>	<b>100 711 532</b>	<b>56 901 616</b>	<b>43 809 916</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	16 229 000	16 768 400	-539 400	16 229 000	16 768 400	-539 400
Titre 3. Dépenses de biens et services	84 482 532	40 133 216	44 349 316	84 482 532	40 133 216	44 349 316
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme</b>	<b>650 479 777</b>	<b>351 810 890</b>	<b>298 668 887</b>	<b>650 479 777</b>	<b>351 810 890</b>	<b>298 668 887</b>
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	-	-	-	-	-	-
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	114 449 000	98 070 900	16 378 100	114 449 000	98 070 900	16 378 100
Titre 3. Dépenses de biens et services	500 030 777	237 538 370	262 492 407	500 030 777	237 538 370	262 492 407
Titre 4. Dépenses de transfert	36 000 000	16 201 620	19 798 380	36 000 000	16 201 620	19 798 380
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Sur un montant de crédits inscrits de **650 479 777 FCFA** dans la loi de finances 2016, **351 810 890 FCFA** ont été ordonnancés, soit un taux d'exécution de **54,1%**

L'exécution par titre des crédits du programme "Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale" se présente comme suit :

- **Titre 2 :** ces crédits qui concernent la main d'œuvre non permanente ont été exécutés à hauteur de **98 070 900 FCFA (85,7%)**. L'écart de **16 378 100 FCFA** correspond à l'enveloppe de la solde permanente gérée de manière centralisée par le Ministère en charge du budget.
- **Titre 3 :** les crédits de biens et services ont enregistré une exécution de **237 538 370 FCFA** ; soit un taux d'exécution de **47,5%**. L'écart de **262 492 407 FCFA** observé s'explique essentiellement par la non levée de la réserve obligatoire et par l'application des mesures de régulation budgétaire complémentaires induites par la contraction des ressources de l'Etat.

- **Titre 4** : le taux d'exécution des dépenses de transfert est de **45%**. L'écart de **16 198 380 FCFA** constaté concerne la réserve obligatoire non levée et la non mise à disposition de la totalité de l'enveloppe budgétaire.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité au sein du programme "Pilotage et Soutien à la coordination de l'action gouvernementale".

### Virements

Le programme "Pilotage et Soutien à la coordination de l'action gouvernementale" n'a ni effectué, ni reçu des virements.

### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
8.360 Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale	23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	- 17 409 900	- 17 409 900
23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	8.360 Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale	Titre 2	+ 1 031 800	+ 1 031 800
<b>Total des Transferts</b>			<b>- 16 378 100</b>	<b>- 16 378 100</b>
dont Titre 2			- 16 378 100	- 16 378 100

#### Explication des impacts de chaque transfert

Les crédits du titre 2 transférés (**17 409 900 FCFA**) et reçus (**1 031 800 FCFA**) du programme " Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles " correspondent respectivement à la couverture de la solde permanente et à l'ajustement de la main d'œuvre non permanente.

### Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Pilotage et Soutien à la coordination de l'action gouvernementale" ont été proposés en annulation.

### Reports

Il n'y a pas eu de reports de crédits de paiement du programme "Pilotage et Soutien à la coordination de l'action gouvernementale".

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	0	0	2			0	2
<b>Agents de catégorie A</b>	106	106	160	1	0	-1	159
Permanents	106	106	55	1		-1	54
Non permanents			105			0	105
<b>Agents de catégorie B</b>	28	28	61	0	0	0	61
Permanents	28	28	29			0	29
Non permanents			32			0	32
<b>Agents de catégorie C</b>	13	5	30	0	0	0	30
Permanents	13	5	7			0	7
Non permanents			23			0	23
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	147	139	251	1	0	-1	250
<b>Main d'œuvre non permanente</b>		29	28			0	28
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	147	168	281	1	0	-1	280

### Explication des évolutions :

L'effectif du programme "Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale" est resté quasi stable.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme " Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale" n'a pas d'opérateur.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	114 449 000	114 449 000	98 070 900	98 070 900	16 378 100	16 378 100
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère			-	-	-	-
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>114 449 000</b>	<b>114 449 000</b>	<b>98 070 900</b>	<b>98 070 900</b>	<b>16 378 100</b>	<b>16 378 100</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les données d'exécution ne concernent que la masse salariale de la main d'œuvre non permanente. L'écart de **16 378 100 FCFA** correspond à l'enveloppe de la solde permanente gérée de manière centralisée par le Ministère en charge du budget.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>AC TION 1 Pilotage stratégique de la Primature</b>	<b>415 548 245</b>	<b>415 548 245</b>	<b>197 405 154</b>	<b>197 405 154</b>	<b>218 143 091</b>	<b>218 143 091</b>
Gestion courante des Cabinets civil et militaire du Premier Ministre	415 548 245	415 548 245	197 405 154	197 405 154	218 143 091	218 043 0991
<b>AC TION 2 Coordination administrative</b>	<b>84 482 532</b>	<b>84 482 532</b>	<b>40 133 216</b>	<b>40 133 216</b>	<b>44 349 316</b>	<b>44 349 316</b>
Fonctionnement des services	84 482 532	84 482 532	40 133 216	40 133 216	44 349 316	44 349 316
<b>Total des crédits de titre 3 consommés</b>	<b>500 030 777</b>	<b>500 030 777</b>	<b>237 538 370</b>	<b>237 538 370</b>	<b>262 492 407</b>	<b>262 492 407</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Les crédits de biens et services ont été ordonnancés à hauteur de **237 538 370 FCFA**. Ce montant est réparti ainsi qu'il suit :

**Action 1-Pilotage stratégique de la Primature : 197 405 154 FCFA** ordonnancés afin d'assurer le fonctionnement courant des cabinets civil et militaire ainsi que l'Intendance du Premier Ministre, les départements sectoriels et les cabinets des anciens Premiers Ministres.

**Action 2- Coordination administrative : 40 133 216 FCFA** consommés afin de couvrir les besoins en fonctionnement du Secrétariat général de la Primature et des fonctions supports. Toutefois, sur les **40 133 216 FCFA**, seulement **29 926 398 FCFA** ont été réglés.

#### TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>AC TION 1 Pilotage stratégique de la Primature</b>	<b>36 000 000</b>	<b>36 000 000</b>	<b>16 201 620</b>	<b>16 201 620</b>	<b>19 798 380</b>	<b>19 798 380</b>
Appui au Programme National de Bonne Gouvernance et de Renforcement des Capacités	36 000 000	36 000 000	16 201 620	16 201 620	19 798 380	19 798 380
<b>Total des crédits de titre 4 consommés</b>	<b>36 000 000</b>	<b>36 000 000</b>	<b>16 201 620</b>	<b>16 201 620</b>	<b>19 798 380</b>	<b>19 798 380</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les crédits de transferts ont été ordonnancés à hauteur de **16 201 620 FCFA**. Ce montant a permis de financer une partie des activités du Programme national de bonne gouvernance et de renforcement des capacités.

#### TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale" n'a pas bénéficié de crédit d'investissement.

# PROGRAMME RELATIONS AVEC LE PARLEMENT ET LES AUTRES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" englobe les activités de suivi, de coordination et de respect des relations institutionnelles. Cette politique publique est mise en œuvre par la Direction générale des relations avec les institutions constitutionnelles (DGRIC).

La DGRIC a pour mission de mettre en œuvre la politique du Gouvernement, en matière de relations avec le Parlement d'une part et, d'autre part, en matière de relations avec les institutions constitutionnelles non parlementaires. En d'autres termes, il s'agit d'œuvrer au renforcement des relations entre le Gouvernement via son administration et les institutions constitutionnelles en veillant au respect de l'application des procédures d'élaboration et d'adoption des textes législatifs et réglementaires.

La veille et l'accompagnement effectué par le programme s'arrêtent à l'ensemble des activités qui concourent à la transmission des projets de textes aux autres institutions conformément aux procédures en vigueur.

La particularité du présent programme est qu'il constitue un instrument de veille et d'accompagnement du Gouvernement et, éventuellement, des autres institutions constitutionnelles, tout en étant l'interface entre l'Exécutif et les autres pouvoirs (Législatif et Judiciaire).

### PRESENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION N° 1 : RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

Cette action recouvre les activités impliquant l'ensemble des intervenants de la procédure législative notamment, les départements ministériels, le Secrétariat général du Gouvernement et les deux chambres du Parlement.

Les services mobilisés sont notamment les services d'appui et centraux de la Direction générale des relations avec le parlement et les institutions constitutionnelles.

#### **ACTION N° 2 : RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES**

Cette action traite, conformément aux dispositions des lois en vigueur, des relations institutionnelles.

Elle mobilise la Direction générale des relations avec le parlement et les institutions constitutionnelles, notamment les services d'appui et centraux.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

L'administration du champ du programme a pour objectif principal d'assurer pour le Gouvernement le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques "relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles".

Ce programme permettra à l'ensemble des usagers, constitués exclusivement d'institutions constitutionnelles, de disposer d'une meilleure connaissance des modalités de fonctionnement de chacune d'entre elles. Dans cette perspective, la production d'un manuel de procédures d'élaboration des textes législatifs et réglementaires, témoigne des efforts menés en vue de l'atteinte des objectifs. Il faut néanmoins souligner l'absence de document cadre formalisant la stratégie gouvernementale en matière des relations avec le Parlement et les institutions constitutionnelles.

Par ailleurs, la question des ressources humaines pour une administration de cette envergure se pose énormément. Acela s'ajoute la problématique des structures : locaux vétustes, étroits sans équipement approprié (mobilier, matériels informatiques et roulants), l'inexistence de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Aucun opérateur n'est rattaché à ce programme ; ses partenaires sont : le Secrétariat général du Gouvernement, les institutions conseils et juridictionnelles ainsi que les chambres du Parlement.

### ENJEUX

Les principaux enjeux du programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" sont :

- améliorer la cohérence de l'action de l'Etat en instaurant une meilleure collaboration interministérielle et institutionnelle ;
- consolider l'Etat de droit et la gouvernance démocratique par le respect des institutions.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES :

---

Objectif stratégique 1 : D'ici à 2019, activer la ratification des instruments internationaux et régionaux (conventions, accords et traités) ;

Objectif stratégique 2 : D'ici à 2019, être parvenu à harmoniser la pratique de la procédure législative et réglementaire entre la Primature, le Secrétariat général du Gouvernement et le Ministère en charge des relations avec les institutions constitutionnelles ;

Objectif stratégique 3 : D'ici à 2019, inciter à la production des textes d'application après la promulgation des textes législatifs et réglementaires ;

Objectif stratégique 4 : D'ici à 2019, renforcer les capacités des agents du champ du programme et améliorer l'image des relations avec les institutions constitutionnelles auprès des grandes écoles ;

Objectif stratégique 5 : D'ici à 2019, doter les collaborateurs des membres du Gouvernement d'outils leur permettant de mieux accompagner les ministres au Parlement et dans les institutions constitutionnelles ;

Objectif stratégique 6 : D'ici à 2019, vulgariser les textes législatifs et réglementaires promulgués depuis 2009.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à 2019, activer la ratification de tous les instruments internationaux et régionaux (conventions, accords et traités)**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir réalisé un état des lieux de l'ensemble des textes internationaux et régionaux de 2009 à 2014 en attente de ratification par le Parlement ;
- Résultat annuel N°2 : avoir ratifié un instrument international (convention, accord et traité).

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : ce résultat a été atteint à 80%.
- Résultat annuel N°2 : ce résultat n'a pas été atteint.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la réalisation de l'état des lieux des textes internationaux et régionaux en attente de ratification	%			100	80	-20	100	100
Taux de textes internationaux et régionaux à faire ratifier	%			1	0	-1	4	4

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel 1** : l'état des lieux de l'ensemble des textes internationaux et régionaux de 2009 à 2014 en attente de ratification par le Parlement a été réalisé à 80%. Ce résultat est la conséquence d'une absence de retour d'information de certains départements ministériels sectoriels au sujet des textes internationaux non encore ratifiés par le Parlement.
- **Résultat annuel 2** : aucun instrument international n'a été ratifié par manque de coordination entre le Ministère en charge des relations avec les institutions constitutionnelles, le Ministère en charge des affaires étrangères et le Secrétariat général du Gouvernement.

Au regard de ces résultats, la perspective de réalisation de l'objectif stratégique sur l'échéance pluriannuelle de 2019 est compromise.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à 2019, être parvenu à harmoniser la pratique des procédures législatives et réglementaires entre la Primature, le Secrétariat Général du Gouvernement et le Ministère des relations avec les institutions constitutionnelles**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir réalisé un état des lieux des pratiques des procédures législatives et réglementaires entre la Primature, le Secrétariat Général du Gouvernement et le Ministère des relations avec les institutions constitutionnelles.
- Résultat annuel N°2 : avoir progressé de 50 % dans le processus d'harmonisation des pratiques législatives et réglementaires.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : l'état des lieux n'a pas été réalisé ;
- Résultat annuel N°2 : le processus d'harmonisation n'a pas progressé.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la production du rapport de l'état des lieux	%			100	0	0	50	50
Taux d'avancement dans la réalisation du processus d'harmonisation des pratiques législatives et réglementaires	%			50	0	0	50	50

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : l'état des lieux des pratiques des procédures législatives et réglementaires n'a pas été réalisé en raison du manque de coordination entre les différents services impliqués dans les procédures d'élaboration et d'adoption des textes législatifs et réglementaires.
- **Résultat annuel 2** : le processus d'harmonisation des pratiques législatives et réglementaires n'a pas été élaboré par défaut de règlement.

Au regard de ces résultats, la perspective de réalisation de l'objectif stratégique sur l'échéance pluriannuelle de 2019 est fortement compromise.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à 2019, inciter à la production des textes d'application après promulgation des textes législatifs et réglementaires**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- Avoir réalisé un inventaire des textes législatifs et réglementaires sans textes d'application de 2009 à 2014

#### Résultat annuel atteint

- l'inventaire des textes législatifs et réglementaires sans textes d'application n'a pas été réalisé.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la réalisation de l'inventaire des textes législatifs et réglementaires sans textes d'application	%			100	0	-100	50	100
Nombre de textes d'application élaborés	Nombre			N/A	N/A		10	30

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

L'inventaire des textes législatifs et réglementaires sans textes d'application n'a pas été réalisé suite à la disparition tragique du chef de file de cet objectif.

Au regard de ces résultats, la perspective de l'atteinte de l'objectif stratégique à l'échéance pluriannuelle de 2019 est compromise.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : D'ici à 2019, renforcer les capacités des agents du champ du programme et améliorer l'image des relations avec le parlement et les institutions constitutionnelles non parlementaires**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir formé à 50% les agents du champ du programme en logistique, en anglais, en informatique et en gestion des projets ;
- Résultat annuel N°2 : avoir reçu au moins 5 stagiaires d'une grande école en vue de susciter l'intérêt pour les relations avec les institutions constitutionnelles.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : les agents du champ du programme n'ont pas été formés ;
- Résultat annuel N°2 : six (6) stagiaires d'une grande école ont été reçus.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage d'agents formés	%	-	0	50	0	- 50	50	100
Nombre de stagiaires reçus des grandes écoles (au moins 5)	nombre	-	0	5	6	+1	5	10

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel 1** : les agents du champ du programme n'ont pas été formés pour défaut de règlement des dépenses engagées.
- **Résultat annuel 2** : six (6) étudiants de l'Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO) ont été reçus en stage contre cinq (5) attendus.

Au regard de ces résultats, l'atteinte de l'objectif stratégique à l'horizon 2019 est en bonne voie.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à 2019, doter les collaborateurs des membres du gouvernement et des présidents des institutions constitutionnelles d'outils leur permettant d'accompagner efficacement leurs différents responsables**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir réalisé un état des lieux relatif aux besoins de formation des collaborateurs des membres du Gouvernement ;
- Résultat annuel N°2 : avoir formé 32 collaborateurs des membres du gouvernement en deux sessions pour améliorer leur passage au parlement et dans les institutions constitutionnelles.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : l'état des lieux n'a été réalisé ;
- Résultat annuel N°2 : aucune formation n'a été organisée.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la réalisation de l'état des lieux	%	-	100	100	100	0		
Nombre de sessions de formation des collaborateurs des membres du gouvernement	nombre		-	2	0	- 2	2	4
Nombre des collaborateurs des membres du gouvernement formés	Nombre	-	ND	32	0	- 32	-	32

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : Ce résultat annuel a été atteint. En effet, les besoins de formation des collaborateurs des membres du Gouvernement dans l'accompagnement au Parlement ont été inventoriés.
- **Résultat annuel 2** : aucune session de formation n'a été organisée du fait du non règlement des dépenses engagées à cet effet.

Au regard de ces résultats, il ressort que la réalisation de l'objectif stratégique sur l'échéance pluriannuelle de 2019 est encore possible.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : D'ici à 2019, vulgariser les textes législatifs et réglementaires promulgués depuis 2009**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir réalisé un état des lieux des textes législatifs et réglementaires promulgués par année depuis 2009 ;
- Résultat annuel N°2 : avoir ventilé les textes promulgués auprès des membres du Gouvernement, des Parlementaires, des Gouverneur de Province et de la presse.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : l'état des lieux n'a pas été réalisé ;
- Résultat annuel N°2 : les textes promulgués n'ont pas été ventilés.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la réalisation de l'état des lieux des textes législatifs et réglementaires promulgués par année depuis 2009	Taux	-	-	100	ND	nd	-	-
Nombre des textes vulgarisés	Nombre	-	43	50	0	- 50	93	93

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : l'état des lieux des textes législatifs et réglementaires promulgués par année depuis 2009 a été réalisé.
- **Résultat annuel 2** : les textes promulgués n'ont pas été ventilés auprès des membres du Gouvernement, des Parlementaires, des Gouverneurs de Provinces et de la presse par défaut de règlement des dépenses engagées.

Au regard de ces résultats, l'atteinte de l'objectif stratégique est en bonne voie à l'horizon 2019.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>N°1 Relations avec le Parlement</b>	<b>68 405 183</b>	<b>71 096 000</b>	<b>- 2 690 817</b>	<b>68 405 183</b>	<b>71 096 000</b>	<b>- 2 690 817</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	8 000 000	13 950 000	- 5 950 000	8 000 000	13 950 000	- 5 950 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	60 405 183	57 146 000	3 259 183	60 405 183	57 146 000	3 259 183
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>N°2 Relations avec les I.C</b>	<b>46 270 122</b>	<b>24 610 345</b>	<b>21 659 777</b>	<b>46 270 122</b>	<b>24 610 345</b>	<b>21 659 777</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	40 270 122	24 610 345	15 659 777	40 270 122	24 610 345	15 659 777
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme</b>	<b>114 675 305</b>	<b>95 706 345</b>	<b>18 968 960</b>	<b>114 675 305</b>	<b>95 706 345</b>	<b>18 968 960</b>
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	14 000 000	13 950 000	50 000	14 000 000	13 950 000	50 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 675 305	81 756 345	18 918 960	100 675 305	81 756 345	18 918 960
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Sur un montant de **114 675 305 FCFA** inscrit dans la loi de finances 2016, **95 706 345 FCFA** ont été ordonnancés par le programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles", soit un taux d'exécution de **83,4%**.

L'exécution par titre se décline de la manière suivante :

- **Titre 2 : 13 950 000 FCFA** ordonnancés, soit un taux d'exécution de **99,6%**.
- **Titre 3 : 81 756 345 FCFA** consommés, soit **81,2%** de la dotation inscrite. L'écart de **18 918 960 FCFA** enregistré est imputable d'une part à la non levée de la réserve et, d'autre part, aux mesures de régulation budgétaires supplémentaires décidées par le Gouvernement pour tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité au sein du programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles".

#### Virements

Le programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" n'a pas effectué ni reçu des virements.

#### Transferts

##### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
8.367 Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles	14.521 Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	- 12 003 000	- 12 003 000
23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	8.367 Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles	Titre 2	+ 11 953 000	+ 11 953 000
<b>Total des Transferts</b>			<b>- 50 000</b>	<b>- 50 000</b>
dont Titre 2			- 50 000	- 50 000
dont Titre 3			-	-
dont Titre 4				
dont Titre 5				

##### Explication des impacts de chaque transfert

Les crédits du titre 2 transférés (**12 003 000 FCFA**) au programme "Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources" et reçus (**11 953 000 FCFA**) du programme "Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles" correspondent respectivement à la couverture de la solde permanente et à l'ajustement de la main d'œuvre non permanente.

#### Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" ont été proposés en annulation.

#### Reports

Il n'y a pas eu de report de crédits de paiement du programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles".

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

---

La répartition des effectifs des programmes "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" et "Pilotage et soutien aux relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" n'étant pas formelle, cette partie ne peut être renseignée.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

---

Le programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" n'a pas d'opérateur.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	14 000 000	14 000 000	13 950 000	13 950 000	50 000	50 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>14 000 000</b>	<b>14 000 000</b>	<b>13 950 000</b>	<b>13 950 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits du titre 2 inscrits en 2016 ne concernent que les salaires journaliers des agents de la main d'œuvre non permanente (MONP).

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>ACTIION 1 Relations avec le Parlement</b>	<b>60 405 183</b>	<b>60 405 183</b>	<b>57 146 000</b>	<b>57 146 000</b>	<b>3 259 183</b>	<b>3 259 183</b>
Fonctionnement courant de la Direction des Relations avec le Parlement	60 405 183	60 405 183	57 146 000	57 146 000	3 259 183	3 259 183
<b>ACTIION 2 Relations avec les autres institutions constitutionnelles</b>	<b>40 270 122</b>	<b>40 270 122</b>	<b>24 610 345</b>	<b>24 610 345</b>	<b>15 659 777</b>	<b>15 659 777</b>
Fonctionnement courant de la Direction des Relations avec les Institutions Constitutionnelles non parlementaires	40 270 122	40 270 122	24 610 345	24 610 345	15 659 777	15 659 777
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>100 675 305</b>	<b>100 675 305</b>	<b>81 756 345</b>	<b>81 756 345</b>	<b>18 918 960</b>	<b>18 918 960</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Les crédits de biens et services ont été ordonnancés à hauteur de **81 756 345 FCFA**. Ce montant se décompose comme suit :

**Action n°1 - Relations avec le Parlement : 57 146 000 FCFA** pour le fonctionnement courant de la Direction Générale des Relations avec le Parlement.

**Action n°2 - Relations avec les autres institutions constitutionnelles : 24 610 345 FCFA** pour le suivi des relations avec les institutions.

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" n'a pas bénéficié des crédits de transfert.

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" n'a pas bénéficié des crédits d'investissement.

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles" recouvre tous les moyens nécessaires au fonctionnement optimal du Ministère en charge des relations avec les institutions constitutionnelles. Il englobe toutes les fonctions support à caractère transversal mises en œuvre par l'ensemble des services d'appui.

Ce programme concerne le pilotage des politiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Le programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles" est piloté par le Secrétaire Général, responsable du programme.

Les fonctions qui forment le programme Soutien regroupent l'ensemble des activités transversales indispensables au fonctionnement des services opérationnels. Elles comprennent :

- l'administration financière et la comptabilité ;
- la gestion des ressources humaines ;
- le patrimoine immobilier ;
- les moyens généraux I ;
- les systèmes d'informations ;
- les services intérieurs ;
- la production de données statistiques (externes et internes) ;
- la communication ;
- le pilotage global des politiques (mené par le Cabinet du Ministre).

Le programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles" est en cohérence avec le programme "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles".

### PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles" recouvre deux actions :

#### **ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle**

L'action "Pilotage de la stratégie ministérielle" est pilotée par le Ministre avec l'appui de son cabinet technique et l'Inspection générale des services. De manière générale, le pilotage de la stratégie ministérielle exige :

- l'orientation générale de la gestion du Ministère pour les politiques communes (politiques indemnitaire, de formation, d'achat, etc.) ;
- l'orientation et/ou les reformulations et la validation des projets et programmes ;
- l'examen et l'adoption des dossiers soumis aux réunions de coordination ministérielles, aux comités techniques interministériels sectoriels et aux conseils présidentiels sectoriels ;
- la mise en place du mécanisme de suivi-évaluation nécessaire, afin de s'assurer du contrôle continu, de l'évaluation, de l'utilisation efficace des ressources des différents programmes et projets, de la responsabilisation, de la transparence et de l'intégrité ;
- la facilitation des revues et des contrôles périodiques sur place, des documents financiers par le contrôleur budgétaire (Ministère du budget) ainsi que le suivi programmatique des activités par le Directeur Central des Affaires Financières.

#### **ACTION N° 2 : Coordination administrative**

L'action "coordination administrative" est mise en œuvre par le Secrétariat général. Cette action couvre toutes les activités qui concourent à celles des programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement. Elles répondent à des politiques communes transversales.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles" comprend toutes les fonctions transverses devant venir en appui des directions générales sectorielles.

Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans tous les ministères suite à la parution en 2013, du décret érigeant de nouvelles directions centrales afin de renforcer les services fournis aux sectoriels, de rationaliser certaines activités afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des ministères.

## ENJEUX

---

Les principaux enjeux sont :

- assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère ;
- développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien .

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

Objectif N°1 : D'ici à 2017, garantir un pilotage efficace et dynamique de l'administration du Ministère ;

Objectif N°2 : D'ici à 2017, renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles en RH ;

Objectif N°3 : D'ici à 2017, élaborer et garantir l'application des procédures internes ;

Objectif N°4 : Disposer d'un système d'information modernisé et organisé au sein du Ministère avant fin 2017 .

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à 2017, garantir un pilotage efficace et dynamique de l'administration du Ministère**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir élaboré un diagnostic organisationnel ;
- Résultat annuel N°2 : avoir produit un prototype de rapport d'activité et avoir formalisé sa périodicité de transmission ;
- Résultat annuel N°3 : avoir organisé 12 rencontres de dialogue de gestion entre le SG, le DC et les responsables des fonctions soutiens.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : le diagnostic est réalisé ;
- Résultat annuel N°2 : le prototype de rapport d'activité n'est pas élaboré ;
- Résultat annuel N°3 : deux (2) rencontres sur douze (12) prévues ont été organisées.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'envoi dans les délais des rapports d'activités par les Directions soutiens	%		60	60	0	- 60		
Nombre de réunions de partage tenues entre le Cabinet, le SG et les fonctions soutiens	Nombre		4	12	2	- 10		
Taux d'avancement dans l'élaboration du prototype de rapport d'activité	%		100	100	100	0		
Taux de satisfaction des agents du ministère sur l'efficacité et la dynamique de l'administration	%		25	50	NC	NC		

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel N°1** : le diagnostic organisationnel a été réalisé en intégralité (état des lieux, recensement des services et détermination des rôles et missions de chacune des entités, répartition des tâches dans chaque service, détermination des effectifs au sein des entités).
- **Résultat annuel N°2** : le prototype de rapport d'activité n'a pas été produit.
- **Résultat annuel N°3** : deux (2) rencontres sur douze (12) ont eu lieu (soit 16,66%), du fait du remaniement de la chaîne managériale.

L'objectif stratégique a été reconduit en 2017.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à 2017, renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles en RH**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir mis à jour le fichier de l'état des besoins en renforcement des capacités des agents du ministère ;
- Résultat annuel N°2 : avoir élaboré un plan global de formation.

### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le fichier de l'état des besoins en renforcement des capacités a été mis à jour ;
- Résultat annuel N°2 : le plan global de formation n'est pas élaboré.

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation	%		100	100	0	- 100	100	
Taux d'agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités			NA	15	0	- 15	15	

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat N°1** : le fichier des besoins en renforcement des capacités des agents est mis à jour.
- **Résultat annuel N°2** : le plan global de formation n'a pas été élaboré du fait de changement dans la chaîne managériale.

### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à 2017, élaborer et garantir l'application des procédures internes**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- Avoir produit un manuel de procédures pour trois (3) fonctions soutien (DCSI, DCAF, DCRH).

#### Résultat annuel atteint

- un manuel de procédures a été produit.

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de fonctions soutien disposant d'un manuel de procédures	%		60	60	15	- 45		
Nombres de manuels de procédures produits et utilisés				3	1	-2		

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Seul le manuel de procédures de la DSCI a été réalisé sur trois (3) prévus. La non atteinte du résultat s'explique par le changement intervenu, en cours d'exercice, dans la ligne managériale.

Au regard de ce résultat, il ressort que l'atteinte de l'objectif pluriannuel sur l'échéance 2017 n'est pas certaine.

### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Disposer d'un système d'information modernisé et organisé au sein du Ministère avant fin 2017**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir réalisé un audit du système d'information ;
- Résultat annuel N°2 : avoir poursuivi à 75% la mise en place d'une infrastructure intégrée ;
- Résultat annuel N°3 : avoir initié la mise en place d'un affichage dynamique.

### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : l'audit du système d'information a été réalisé ;
- Résultat annuel N°2 : la poursuite de la mise en place d'une infrastructure intégrée est estimée à 3% ;
- Résultat annuel N°3 : la mise en place d'un affichage dynamique n'a pas été initiée.

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la réalisation de l'audit du système d'information	%			100	100	0		
Taux de réalisation de l'infrastructure intégrée	%		60	75 (cumulé)	3	- 12		
Taux de communication	%		60	ND	ND	ND		

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel n°1** : l'audit du système d'information a été réalisé.
- **Résultat annuel n°2** : la réalisation de l'infrastructure intégrée n'a progressé que de 3%. Ce résultat s'explique par l'absence de crédits d'investissement.
- **Résultat annuel n°3** : l'affichage dynamique n'a pas été initié. Sa réalisation dépend entièrement de celle du résultat annuel n°2.

De manière générale, l'atteinte de l'objectif n°4 dans sa perspective pluriannuelle est fortement compromise.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>8.374.1 - Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>53 040 222</b>	<b>49 542 500</b>	<b>3 497 722</b>	<b>53 040 222</b>	<b>49 542 500</b>	<b>3 497 722</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-			-
Titre 2. Dépenses de personnel	22 458 644	20 542 500	1 916 144	22 458 644	20 542 500	1 916 144
Titre 3. Dépenses de biens et services	30 581 578	29 000 000	1 581 578	30 581 578	29 000 000	1 581 578
Titre 4. Dépenses de transfert			-			-
Titre 5. Dépenses d'investissement			-			-
Titre 6. Autres dépenses			-			-
<b>8.374.2 - Coordination administrative</b>	<b>415 145 090</b>	<b>84 824 543</b>	<b>330 320 547</b>	<b>415 145 090</b>	<b>84 824 543</b>	<b>330 320 547</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-			-
Titre 2. Dépenses de personnel	364 759 356	42 592 000	322 167 356	364 759 356	42 592 000	322 167 356
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 385 734	42 232 543	8 153 191	50 385 734	42 232 543	8 153 191
Titre 4. Dépenses de transfert			-			-
Titre 5. Dépenses d'investissement			-			-
Titre 6. Autres dépenses			-			-
<b>Total pour le programme</b>	<b>468 185 312</b>	<b>134 367 043</b>	<b>333 818 269</b>	<b>468 185 312</b>	<b>134 367 043</b>	<b>333 818 269</b>
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	387 218 000	63 134 500	324 083 500	387 218 000	63 134 500	324 083 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	80 967 312	71 232 543	9 734 769	80 967 312	71 232 543	9 734 769
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

### Explication des principaux écarts :

Sur une enveloppe budgétaire globale de **468 185 312 FCFA** reçue par le programme, le niveau d'exécution se chiffre à **134 367 043 FCFA**, soit un taux d'exécution de **28,7%**. L'écart entre les prévisions et l'exécution est de **333 818 269 FCFA**.

L'exécution des crédits par titre se présente ainsi qu'il suit :

**Titre 2 : 63 134 500 FCFA** ont été ordonnancés sur **387 218 000 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016, soit un taux d'exécution de **16,3%**. L'écart de **324 083 500 FCFA** correspond à l'enveloppe de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du budget.

**Titre 3 : 71 232 543 FCFA** ont été exécutés sur **80 967 312 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016, soit un taux d'exécution de **88%**. L'écart de **9 734 769 FCFA** s'explique en partie par la non levée de la réserve.

**Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme**

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité au sein du programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles".

**Virements**

Le programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles" n'a ni effectué, ni reçu de virement.

**Transferts**

**Tableau récapitulatif des transferts**

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
8.374 Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles	23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	- 324 083 500	- 324 083 500
<b>Total des Transferts</b>			<b>- 324 083 500</b>	<b>- 324 083 500</b>
dont Titre 2			- 324 083 500	- 324 083 500

**Explication des impacts de chaque transfert**

Les crédits du titre 2 d'un montant de **324 083 500 FCFA** transférés au programme "Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles" ont servi à la couverture de la solde permanente.

**Annulations**

Les crédits disponibles dans le programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles" ont été proposés en annulation.

**Reports**

Il n'y a pas eu de report de crédits de paiement du programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles".

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

---

La répartition des effectifs des programmes "Relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" et "Pilotage et soutien aux relations avec le Parlement et les autres institutions constitutionnelles" n'étant pas formelle, cette partie ne peut être renseignée.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

---

Le programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles" n'a pas d'opérateur.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	387 218 000	387 218 000	63 134 500	63 134 500	324 083 500	324 083 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>387 218 000</b>	<b>387 218 000</b>	<b>63 134 500</b>	<b>63 134 500</b>	<b>324 083 500</b>	<b>324 083 500</b>

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :**

Les crédits consommés ne concernent que les salaires des agents de la main d'œuvre non permanente (MONP), la solde permanente étant en gestion centralisée.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>Action 1 - Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>30 581 578</b>	<b>30 581 578</b>	<b>29 000 000</b>	<b>29 000 000</b>	<b>1 581 578</b>	<b>1 581 578</b>
Fonctionnement courant du Cabinet du Ministre	30 581 578	30 581 578	29 000 000	29 000 000	1 581 578	1 581 578
<b>ACTION 2 Coordination administrative</b>	<b>50 385 734</b>	<b>50 385 734</b>	<b>42 232 543</b>	<b>42 232 543</b>	<b>8 153 191</b>	<b>8 153 191</b>
Fonctionnement courant du Secrétariat Général dans son ensemble	50 385 734	50 385 734	42 232 543	42 232 543	8 153 191	8 153 191
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>80 967 312</b>	<b>80 967 312</b>	<b>71 232 543</b>	<b>71 232 543</b>	<b>9 734 769</b>	<b>9 734 769</b>

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :**

Les crédits de biens et services ont été exécutés à hauteur de **71 232 543 FCFA** dont :

**Action 1-Pilotage de la stratégie ministérielle : 29 000 000 FCFA** pour le fonctionnement courant du cabinet du Ministre ;

**Action 2-Coordination administrative : 42 232 543 FCFA** pour le fonctionnement régulier du Secrétariat général.

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles" n'a pas bénéficié de crédits de transfert.

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Pilotage et soutien à la politique des relations avec les institutions constitutionnelles" n'a pas bénéficié de crédits d'investissement.



